



## DU MOIS

MENSUEL D'INFORMATIONS LOCALES - 7 rue du Ruisseau, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17 - N° 39 - AVRIL 1998 - 12 FRANCS

**Un "nobélisable"  
dans le 18e ?**

Page 3

**La police  
assiège  
des chômeurs  
rue Durantin**

Page 7

**Les 100 ans des  
Bénédictines  
du Sacré-Cœur**

Page 8

**Les karatékas  
des Amiraux  
et leur  
championne**

Page 9

**Le café des  
motards  
de la rue Simart  
part en voyage**

Page 10

**Le bus PC  
revu et corrigé**

Page 12

**Elections  
régionales : le  
tiercé gagnant  
de chaque liste**

Page 14

# GEL DE PRINTEMPS SUR LA ZAC PAJOL

Du nouveau dans les relations entre la SNCF et le quartier de la Chapelle. La "ZAC Pajol" est remise en question.

Page 4

## Studios Pathé : ce n'était pas du cinéma



Christian Adnin

Page 11

**A cinq dans une seule pièce, et une demande  
de logement déposée depuis onze ans...**

Page 6

Fol 30 32713 01



## Le directeur du Théâtre des Abbesses nous écrit

A la suite de l'article paru en page 5 de notre dernier numéro sur le procès qui opposait le peintre Olivier Debré au Théâtre des Abbesses, nous avons reçu une lettre de M. Gérard Violette, directeur du Théâtre de la Ville et du Théâtre des Abbesses, qui nous explique son point de vue et nous apporte quelques précisions :

« Contrairement à ce qui a été dit, il ne s'agit pas de mes goûts personnels, il s'agit de l'opinion des artistes qui doivent travailler sur scène et pour lesquels a été construit ce théâtre.

L'architecte et les plasticiens, pendant la construction, n'ont aucunement tenu compte de mes observations, suggestions ou de mes conseils qui décollaient pourtant du plus élémentaire bon sens professionnel.

Vous avez cru bon d'ironiser sur le fait que les décorations des galeries d'Olivier Debré n'étaient visibles qu'en dehors des représentations. Tel n'est pas le cas ! Nous avons mis au point un système de rideaux que nous fermons uniquement quelques secondes avant le début de la représentation. Ainsi, plus de 75 000 spectateurs, dès leur entrée

dans la salle, ont d'ores et déjà pu voir ou pu découvrir le travail d'Olivier Debré.

J'ose espérer que vous serez d'accord avec moi pour dire qu'il n'est pas indispensable que le public voie les toiles d'Olivier Debré pendant les représentations !

Pour le rideau de scène (ndlr : Olivier Debré reprochait aussi au Théâtre des Abbesses de ne presque jamais abaisser le rideau de scène qu'il avait peint), c'est une vérité admise par tout le monde que son utilisation dépend totalement des artistes de la scène. Il se trouve que la plupart n'en veulent pas, d'autant plus que le rideau d'Olivier Debré est très "présent".

Contrairement à ce que vous dites, pour un certain nombre de spectacles la salle ne subit aucune modification, et le rideau de scène est même utilisé. Ce fut le cas pour "L'Enlèvement de Sita" de la troupe de Bangkok, pour le récital d'Angélique Ionatos, etc.

Vous posez une importante question à la fin de l'article. J'ose espérer que vous connaissez la réponse : il apparaît évident que ce sont les artistes pour lesquels ce théâtre a été conçu qui restent, et de loin, prioritaires.»

Gérard Violette

## A propos des 50 ans de Tati

« Au sujet de l'article sur les 50 ans de Tati dans votre

numéro de mars, je me permets de vous faire part de ces quelques précisions :

1/ L'établissement situé à l'angle des deux boulevards ne s'appelait pas Paris-Barbès mais plutôt Dupont-Barbès (un café-brasserie).

2/ A l'emplacement des Deux Marronniers était situé également un café-brasserie qui portait déjà ce nom.

3/ Quant au Louxor, d'après un article paru dans le Figaro, cet établissement serait classé monument historique à cause de ses colonnes et décorations extérieures égyptiennes, et transformé par la Ville de Paris en temple des arts. A vous de jouer pour en savoir plus.

Félicitations pour votre journal, il est clair et agréable à lire.»

Jeanne-Esther Lang

Merci de ces informations. Le café à l'angle des boulevards Barbès et Rochechouart s'est effectivement appelé pendant longtemps Dupont-Barbès, mais dans les dernières années qui ont précédé l'achat par Tati il avait changé de nom et s'appelait Paris-Barbès ; son aspect s'était d'ailleurs beaucoup dégradé. Le Louxor, ancien cinéma, est inscrit depuis un certain temps à l'inventaire des monuments historiques, mais uniquement pour sa façade. Ce que vous nous dites d'éventuels projets de la Ville de Paris nous intéresse et nous allons nous renseigner.

## L'AIR DU TEMPS

### Administration des Finances : service public, vraiment ?

Monsieur V., habitant du 18e, est responsable d'une petite association qui a employé en 1997 pendant quelques mois, à titre exceptionnel, une secrétaire. Respectueux de la loi, M. V. l'a déclarée à la Sécurité sociale, aux Assedic, etc., et a payé les charges sociales. On ne vous raconte pas son harassant parcours pour savoir comment s'y prendre, les numéros de téléphone qui sonnent "occupé", ceux où personne ne décroche jamais, ceux au bout desquels on ne trouve qu'un répondeur qui ne donne aucune indication utilisable... A force de persévérance, M. V. en est venu à bout.

Au début de 1998, toujours conformément à la loi, M. V. envoie à la secrétaire une lettre lui indiquant quelle somme elle doit déclarer au fisc. Il compte comme revenus imposables : les salaires nets qu'il lui a versés, plus les cotisations CSG et RDS. Mais la secrétaire a entendu dire, elle, qu'une partie de la CSG est déductible. Elle demande à M. V. de se renseigner.

Dans l'annuaire, M. V. apprend qu'il existe un centre de renseignements Minitel "3615 Finances". Allons-y. La communication, 1,29 F la minute, commence par une série de pages-affiches au déroulement astucieusement ralenti, comme sur n'importe quel serveur commercial pompe à fric. M. V. feuillette toutes les pages où il espère trouver le renseignement qu'il cherche : beaucoup de pages. Peine perdue : le renseignement ne se trouve nulle part. Cela a pris seize minutes.

M. V. téléphone au ministère des Finances. Là, on lui indique qu'au 08 36 67 10 10 il obtiendra des renseignements sur les impôts. Après une petite musique, une voix indique que ça coûte 1,49 F la minute, et dit : « Appuyez sur la touche étoile de votre poste de téléphone. » Or le combiné téléphonique de M. V., qui date d'il y a une dizaine d'années, n'a pas de touche étoile.

Il téléphone à l'inspection des impôts du 18e, boulevard Ney. La standardiste le passe à un service, qui le passe à un autre, et encore un autre. Finalement un fonctionnaire écoute sa question : « On me dit qu'une partie de la CSG est déductible, est-ce vrai ? » - « Patientez », répond le fonctionnaire. M. V. patiente, un long moment. Le fonctionnaire revient au fil : « Ce que vous devez faire, c'est consulter le service comptable de votre employeur. » - « Mais je suis l'employeur ! » Le fonctionnaire s'énerve : « Vous auriez dû me le dire tout de suite ! » - « Vous ne me l'avez pas demandé. »

Le fonctionnaire le fait à nouveau patienter, interroge un collègue et, d'un ton pas très assuré, déclare que, oui, la CSG doit être déclarée en totalité comme revenu imposable. Après avoir raccroché, M. V. s'aperçoit qu'il a oublié de parler de la RDS. Mais il a tellement eu le sentiment d'agacer le fonctionnaire qu'il n'ose pas rappeler.

Il nous dit : « La prochaine fois que j'emploierai quelqu'un, je le paierai au noir. »

René Molino

**Le 18e du mois est édité par l'Association des Amis du 18e du mois, 7, rue du Ruisseau, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17.**

L'équipe de rédaction (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Dan Aucante, Brigitte Bâtonnier, Nathalie Birchem-Heddi, Bernard Boudet, Noël Bouttier, Jamil Brahim, Sophie Brandstrom, Christine Brethé, Claire Cadiou, Brahim Chanchabi, Bertrand Combaldieu, Michel Conversin, Paul Dehédin, Jean-Michel Delage, Nadia Djabali, Anne Farago, Danielle Fournier, Jacqueline Gambelin, Sylvain Garel, Michel Germain, Cécile Larmarand, Marie-Pierre Larrivé, Bertrando Lofori, Ludovic Maire, Sandra Mignot, Noël Monier, Niki Picalitos, Patrick Pinter, Rose Pynson, Silke Rottzoll, Virginie Sadot, Jean-Yves Sparfel, Valérie Stafetta, Michèle Stein, Laurence Zigliara.

## Si vous voulez être sûr(e) de ne pas manquer un seul numéro du 18e du mois, abonnez-vous !

- Je m'abonne au 18e du mois : un an (onze numéros) : 130 F
- Je m'abonne et j'adhère à l'association des « Amis du 18e du mois » : 230 F (130 F abonnement + 100 F cotisation)
- Je souscris un abonnement de soutien : 500 F (130 F abonnement + 370 F cotisation de soutien)
- Abonnement à l'étranger : 150 F

(Cochez la formule que vous avez choisie.)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Découpez ou recopiez, et envoyez, avec le chèque libellé à l'ordre « Les Amis du 18e du mois », à l'adresse : Le 18e du mois, 7 rue du Ruisseau, 75018 Paris

# Le prochain Prix Nobel de biologie habite peut-être rue d'Orchampt

La journaliste roumaine Lou P. Scadù a confié en exclusivité au 18e du mois ce "scoop" sensationnel sur les travaux menés par un savant méconnu dans son laboratoire de Montmartre. Ces découvertes, qui vont révolutionner la science génétique, peuvent aussi résoudre quelques graves problèmes de la vie moderne dans les villes.



Le professeur Colin de la Brème dans son laboratoire du 75 bis, rue d'Orchampt, équipé à ses frais.

Il y a à Montmartre, au 75 bis de la rue d'Orchampt, un homme étrange qui exerce l'honorable profession de biologiste.

M. Colin de la Brème, à peine plus que quinquagénaire, a derrière lui une déjà longue et quelque peu sulfureuse carrière : il fut un des plus jeunes enseignants dans sa spécialité au Massachusetts Institute of Technology (MIT), on dit qu'il en fut chassé, il enseigna ensuite à Cologne (Allemagne), à Livourne (Italie), à Stockholm (Suède) et dans quelques autres lieux où il ne resta jamais bien longtemps.

Ce n'est pas un hasard si sa prédilection s'est toujours portée sur des villes d'eau, cet inventeur de génie s'est longtemps intéressé aux poissons. En 1989 il obtenait par manipulation génétique - il préfère parler de *génie génétique* - le premier poisson "akoprique" ; c'est-à-dire un poisson dont l'appareil digestif était devenu si performant qu'il pouvait assimiler la totalité des aliments ingérés et qu'il ne produisait donc aucun déchet, aucune déjection !

Si l'invention, hors d'un cercle restreint de spécialistes, est passée presque totalement inaperçue, c'est qu'elle intéressait peu de monde. Les déjections des poissons sont rapidement assimilées par le milieu et constituent même un élément important des chaînes écologiques marine, lacustre ou fluviale. Leurs urines ne troublent généralement pas l'eau. Bref, les poissons akopriques n'avaient que peu d'intérêt dans un monde moderne caractérisé par une vie principalement terrestre, pour ne pas dire urbaine.

## Invention du pigeon "akoprique"

Monsieur de la Brème - il dit ne pas tellement tenir à sa particule - n'est pas homme à se laisser décourager par si peu. Malgré l'adversité il est toujours resté convaincu que l'akoprisme (mot composé du préfixe privatif *a* et de *kopros* : excrément en grec) avait un bel avenir, y compris au plan économique. Dans

son petit laboratoire de Montmartre, entièrement équipé à ses frais, il a, jour après jour, nuit après nuit, avec parfois le secours d'une bouteille de Muscadet, poursuivi son travail acharné.

Sa ténacité semble avoir été récompensée puisqu'il vient de déposer le brevet du pigeon *akoprique* ; un pigeon obtenu par implantation dans un de ses chromosomes d'un gène de poisson modifié.

Depuis, la vie de Monsieur la Brème est bouleversée, son téléphone n'arrête pas de sonner, il reçoit des sacs de courrier, les puissants le courtisent, dans le monde entier on le veut pour ami. C'est que cette fois les enjeux sont énormes.

Les déjections de pigeons sont souvent ruineuses pour les capitales. Certaines villes parmi les plus prestigieuses engloutissent chaque année des fortunes pour nettoyer, entretenir ou restaurer les monuments agressés par les fientes de ces columbidés. La seule protection du palais des doges de Venise se chiffre en millions de dollars sans que les résultats répondent aux espoirs ni aux investissements. Des millions de francs sont dépensés chaque année par des citoyens, parfois pauvres, pour le nettoyage d'un tailleur ou d'un pardessus.

## Deux millions de francs par unité

M. Colin est bien conscient de la portée de sa découverte, il envisage même d'entreprendre la mise au point de *chiens akopriques* par transfert de gènes de pigeons mais, scientifique avant tout, il sait garder la tête froide. On verra en temps opportun, on n'hésitera pas à négocier l'invention au plus haut prix mais il faut d'abord procéder à quelques améliorations.

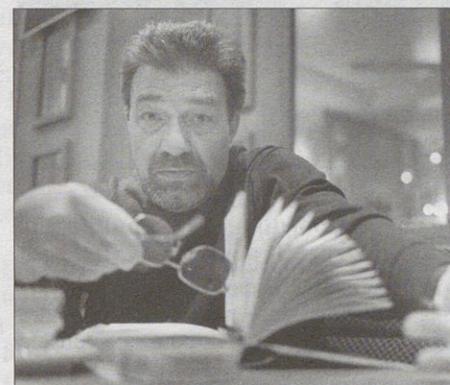
Un pigeon *akoprique* produit en laboratoire coûte la bagatelle de deux millions de francs, aucune capitale ne peut protéger ses monuments à ce tarif-là. La solution réside bien entendu dans la reproduction naturelle de ces volatiles avec l'espoir que l'espèce modifiée sera suffisamment conquérante pour éliminer ses cousins naturels.

Las, les pigeons akopriques, les mâles aussi bien que les femelles se montrent jusqu'à ce jour exclusivement et résolument homosexuels !

Lou P. Scadù

Traduit du roumain par Nepa Frescù

## Ce qu'ils en pensent



Photos Christian Adhin

Jean-Luc Guano, professeur de philosophie au lycée Rabelais, auteur de "Philosophie et Excrémation" :

«Il n'est plus nécessaire de démontrer après Lacan que l'excrément est en grande partie la condition même de l'être. Nous savons l'importance du stade anal pour le développement de la personnalité de l'enfant et nous n'avons aucune raison de penser qu'il en aille autrement chez le pigeon. [...] Priver le vivant de sa fonction excrémentielle c'est le priver de son principe organique.»

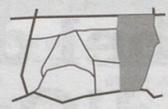


Marisol Meunière, militante écologiste :

«Rien ne nous garantit que ces animaux mutilés n'iront pas se reproduire à la campagne. Alors c'en sera fini du pigeon aux petits pois de nos grand-mères.

En plus, le caca de pigeon à des vertus connues depuis longtemps. Pline le recommandait pour faire disparaître les taches de rousseur, les jeunes gens comptent sur lui pour accélérer la pousse des moustaches, les chauves l'utilisent pour retrouver leurs cheveux. Doit-on laisser toutes ces applications aux géants de l'industrie chimique qui nous empoisonnent et nous asphyxient ?

Enfin nous ne devons pas oublier que certains pays, comme le Pérou, tirent des ressources de l'exploitation des énormes couches de guano accumulées sur leurs îles. Cette richesse ne doit pas cesser d'être  
(Suite page 4)



## Nouvelle donne dans les relations entre la SNCF, et la mairie de Paris

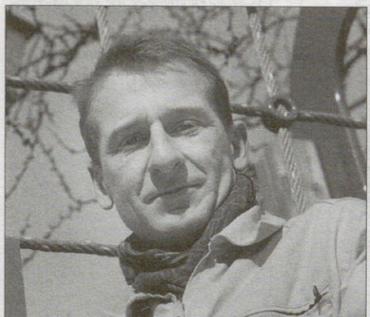
(Suite de la page 3)

renouvelable. Si un tel projet devait être autorisé, il ne faudrait pas s'étonner que des commandos aillent répandre de la crotte - et pas que de pigeons - sur un certain nombre d'édifices.»



**Violette Rossignol, élue de la Coordination Républicaine pour un Ordre Transformé (CROT) :**

«Certains politiciens, disons mes adversaires, ont suffisamment tendance à prendre les gens pour des pigeons pour que vous ne me demandiez pas de considérer les pigeons comme des gens. Cela dit nous ne devons pas oublier que des animaux ainsi transformés auraient forcément un appétit amoindri et que beaucoup de vieilles dames qui investissent énormément dans la distribution de graines aux pigeons perdraient de ce fait leur principale raison de vivre. Par contre, la profession de grainetier pourrait pâtir, si nous ne prenons pas les mesures compensatoires qui s'imposent, de ce qu'il faut tout de même bien appeler un immense progrès.»



**Jean-Jacques Brochet, directeur du Service de Contrôle de la Faune Sauvage Parisienne (SERCOPAS) à la Direction des Parcs et Jardins de la Ville de Paris :**

«Selon nos études statistiques, plus de 200 000 parisiens (dont 2000 handicapés au moins et 25 000 enfants de moins de 6 ans) sont touchés chaque année par les déjections des pigeons, ce qui représente pour chaque habitant la probabilité d'être atteint par cette souillure une fois tous les 9 ans. Cette innovation formidable permettra de remédier au surcoût imposé à la sécurité sociale par l'altération définitive de certains verres organiques causée par ces pluies acides.

Et puis, surtout, imaginez le rayonnement mondial de notre ville qui deviendrait ainsi le fer de lance d'une certaine conception de la propreté urbaine. Je suis convaincu que c'est une des dernières chances d'échapper aux sinistres projets d'extermination qui sont proposés çà et là.»

- Le projet de ZAC Pajol est «gelé», a annoncé M. Pierre-Bloch, représentant de Jean Tibéri.
- Principal propriétaire dans le quartier, la SNCF envisage une réorientation de sa politique patrimoniale. Elle pourrait favoriser la création d'une nouvelle zone d'entreprises.
- Elle se déclare prête à signer immédiatement la vente à la Ville de Paris des terrains pour le futur collège.

La demande de la SNCF, une réunion s'est tenue fin février à la mairie du 18e, avec les associations du quartier de la Chapelle. Les informations de première importance qui y ont été apportées permettent de dire que véritablement on assiste à une nouvelle donne dans plusieurs problèmes qui agitent le quartier depuis quatre ans, et dont nous avons parlé à de nombreuses reprises.

Nous avons pu compléter ces informations par des indications recueillies dans l'entourage de la direction de la SNCF.

### La SNCF impliquée dans la plupart des problèmes du quartier

Il suffit d'examiner une carte du 18e pour comprendre l'importance de la SNCF dans la vie et l'avenir du quartier de la Chapelle, enserré entre les deux tranchées des réseaux ferrés du Nord et de l'Est.

En plus des surfaces occupées par les voies ferrées elles-mêmes, la SNCF est propriétaire de nombreux terrains, qu'actuellement elle cherche à vendre afin de combler son déficit. Sa société d'HLM la Sablière a en outre construit un grand nombre d'immeubles des deux côtés de la rue de la Chapelle, ainsi que, récemment, rue Cugnot, un ensemble de 180 logements - dont d'ailleurs, dit-on, un certain nombre ne trouvent pas preneurs en raison du prix des loyers.

Un grand nombre des questions concernant les habitants du quartier concernent aussi, directement ou indirectement, la SNCF.

C'est évidemment le cas du problème de la pollution par les fumées de locomotives diesel, problème qui a pris peu à peu l'ampleur que l'on sait (voir page ci-contre).

C'est aussi le cas du projet de ZAC Pajol (ZAC = zone d'aménagement concerté) : sur un terrain SNCF, entre la rue Riquet, la rue du Département, la rue Pajol et les voies ferrées, la Ville de Paris a

décidé la construction de 570 logements, avec une école de douze classes et un (très petit) espace vert. Ce projet a rencontré dès le début l'hostilité majoritaire des habitants de la Chapelle et de leurs associations, qui estiment que ce terrain devrait plutôt être utilisé pour des équipements collectifs (scolaires, culturels, espaces verts, etc.) qui font cruellement défaut. Il a néanmoins été voté par le Conseil de Paris en janvier 1996. Mais depuis cette date, rien n'a été entrepris.

La SNCF est également concernée par la bataille que mènent les parents d'élèves du quartier pour obtenir la construction d'un collège et d'une école supplémentaire : c'est sur des terrains SNCF, près de la place Hébert, que ces établissements devraient être construits.

### La nécessité d'un espace vert

Le maire du 18e, Daniel Vaillant, demande depuis longtemps la création dans ce quartier d'un espace vert d'une certaine importance, qu'il appelle «les jardins d'Eole». Il préconise son implantation de l'autre côté des voies ferrées, sur la «cour du Maroc», terrain appartenant à la SNCF, entre la ligne Eole en construction et la rue d'Aubervilliers, et en face de la rue du Maroc.

(A cet emplacement, du côté des voies ferrées, cet espace vert, bien qu'implanté sur le territoire du 18e, intéresserait surtout les habitants du 19e - qui d'ailleurs en ont bien besoin.)

La SNCF est concernée enfin par les squatts qui se sont produits dans deux immeubles inoccupés, 49 et 77 rue de la Chapelle, où des familles de mal logés se sont installées l'été dernier (voir le 18e du mois n° 33). Or ces immeubles, vétustes, appartiennent à la SNCF qui avait l'intention de les démolir pour construire autre chose, et le tribunal a refusé l'expulsion des squatteurs.

Citons pour mémoire la question lancinante de la drogue, qui

elle aussi a concerné la SNCF : à un certain moment, des toxicomanes, chassés par la police du secteur Marx Dormoy, se regroupaient autour du chemin de fer de petite ceinture, et utilisaient les voies ferrées comme lieu pour le trafic et pour l'injection de drogue. Il a fallu que la SNCF entoure les voies d'une clôture au franchissement presque impossible pour mettre fin à cette situation dangereuse.

### La réunion à la mairie du 18e entre la SNCF et les associations

A la réunion du 26 février, étaient représentées l'association La Chapelle, les associations de quartier AM 18 (de la zone de l'Évangile) et «Collectif la Madone», l'association de commerçants «Olive 18», la coordination des parents d'élèves, l'association «Gare aux pollutions», le syndicat CGT des cheminots. Pour la SNCF, il y avait M. Savelli, directeur délégué à l'environnement, et M. Audoux, directeur régional. Daniel Vaillant, maire du 18e, était là, et Jean-Pierre Pierre-Bloch représentait le maire de Paris.

Une grande partie de la discussion a été consacrée aux problèmes de pollution (voir page 5).

On a ensuite parlé du terrain, place Hébert, sur lequel est prévue la construction d'un collège et d'une nouvelle école. Il s'agit d'un projet arraché de haute lutte par les associations de parents d'élèves. La municipalité de Paris, qui à l'origine n'en voulait pas, a fini par se ranger aux arguments des parents, mais en annonçant des délais très longs. Selon elle, ces nouvelles écoles ne pourraient pas ouvrir avant l'an 2002, car il faut d'abord acquérir le terrain, ensuite lancer le concours d'architectes, les appels d'offres aux entreprises du bâtiment, etc...

Récemment, l'Hôtel de Ville a admis que ce délai pouvait être raccourci : M. Goasguen, adjoint au maire de Paris, chargé des affaires scolaires, s'est engagé sur 2001,

## relations entre la SNCF, et la mairie de Paris



Sur cette vue aérienne du quartier de la Chapelle, on voit bien l'importance des terrains qui dépendent de la SNCF...

engagement qu'il vient de confirmer officiellement (voir page 13). Le collectif des parents affirme qu'on peut faire encore plus vite, à condition que la municipalité de Paris en ait la volonté. La SNCF lui a apporté des arguments à la réunion du 26 février, en confirmant que si les délais évoqués par la Ville pour l'acquisition du terrain sont longs, ce n'est pas du fait de la société nationale, qui est prête à signer immédiatement.

### Pour des raisons à la fois financières et politiques

Mais c'est à propos du projet de ZAC Pajol qu'est venue l'information la plus intéressante, de la part de Jean-Pierre Pierre-Bloch qui parlait au nom de Jean Tibéri.

Le projet est actuellement «gelé», a dit M. Pierre-Bloch.

Il pourrait même être remis en question, pour des raisons à la fois financières (la Ville de Paris est en période de restrictions budgétaires) et politiques («il n'est peut-être pas judicieux d'ajouter 570 logements dans un quartier où la densité de

population est déjà élevée», a indiqué en substance Jean-Pierre Pierre-Bloch ; la majorité municipale actuelle, dirigée par Jean Tibéri, ne tient pas à alimenter les sujets de conflit avec les associations de quartier).

Lorsque M. Pierre-Bloch a fait cette déclaration, les deux représentants de la SNCF n'ont pas bronché : ils étaient déjà au courant et, en fin de compte, il semble bien qu'ils n'y font pas d'objection.

Selon nos informations, ce qui était prévu, c'était que la SNCF reste propriétaire du terrain et vende aux promoteurs (sociétés d'HLM ou promoteurs privés) le droit de construire, dont elle espérait tirer environ 100 millions de francs. (Ce n'est pas une grosse somme, guère plus que le prix d'un TGV de huit voitures.) De son côté, la Ville de Paris devait assurer les travaux de mise en conformité et viabilisation du terrain, ainsi que les équipements publics, soit environ 150 millions de francs.

L'un comme l'autre de ces partenaires renonceraient volontiers à ce projet. Pas plus que la Ville, la SNCF ne souhaite affronter l'opposition des

habitants du quartier : elle a besoin de soigner son image de marque.

Le succès de l'opération «portes ouvertes à la Halle Pajol» organisée en février par le sculpteur Regazzoni (voir notre dernier numéro) semble prouver que les habitants sont plutôt demandeurs d'un lieu culturel sur cet espace.

La SNCF envisagerait donc de trouver de l'argent ailleurs. Par exemple à partir des terrains qui se trouvent de l'autre côté des voies ferrées, le long de la rue d'Aubervilliers.

Sur un de ces terrains (au nord du pont Riquet) le brasseur Tafanel a déjà des entrepôts et il souhaiterait s'agrandir, la proximité des voies ferrées lui permettant d'expédier sa bière dans de bonnes conditions. A la direction de la SNCF, on se demande s'il ne serait pas opportun d'installer dans ce secteur un nouveau pôle d'entreprises, comparable à celui qui a déjà été créé, également sur terrains SNCF, à «Cap 18», situé au bout de l'Évangile.

Ce projet pourrait-il se concilier avec celui des «jardins d'Eole» cher à Daniel Vaillant ? C'est une des questions.

Par ailleurs, il est évident que le maire du 18e, bien que s'étant prononcé contre la ZAC Pajol, souhaite la construction d'HLM pour répondre aux milliers de demandes de logements.

Si les logements de la ZAC ne sont pas construits, il en faudra ailleurs. On sait que Daniel Vaillant milite pour l'implantation d'HLM à l'emplacement de l'ancien Institut de Soudure, un peu plus au sud, à l'angle du boulevard de la Chapelle et de la rue Philippe de Girard, près du métro aérien.

Les problèmes des deux squatts de la rue de la Chapelle a été évoqué en marge de la réunion du 26 février. La SNCF aimerait que ces immeubles soient libérés dès que possible. La mairie du 18e et la Ville de Paris peuvent agir dans ce sens en aidant les familles occupantes à trouver d'autres logements. C'est une monnaie d'échange.

Noël Monier

## Pollution SNCF : le tribunal se dit incompétent

Le procès intenté à la SNCF par 39 riverains et par l'association Gare aux pollutions n'a pas abouti : par un arrêt du 19 mars, le tribunal d'instance du 18e s'est déclaré incompétent. La SNCF étant un service public, a estimé le juge, c'est le tribunal administratif qui doit être saisi. Mais devant le tribunal administratif les procédures sont plus longues, plus compliquées. Nous ne connaissons pas encore la décision des plaignants.

Les enseignants de l'école rue du Département, ne supportant plus de voir leur école exposée à la pollution par les 140 motrices Diesel qui manœuvrent sur le dépôt Pajol-Villette, ont fait grève à ce sujet le 5 mars. Une manifestation a réuni de nombreux parents. L'école rue Philippe de Girard s'est solidarisée avec ce mouvement, ainsi que celle de la rue de Tanger (19e), où les élèves sont sortis de classe portant symboliquement des masques.

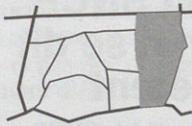
Au cours de la réunion du 26 février à la mairie du 18e (voir ci-contre), la SNCF a renouvelé les promesses faites dans un courrier au député Marcovitch (voir notre dernier numéro). Mais ces mesures sont jugées insuffisantes par les riverains.

## Une association du 18e informe les artistes auteurs sur leurs droits

Supposons que vous soyez vendeur à mi-temps dans un magasin et que par ailleurs vous placiez des scénarii chez des producteurs de films. Supposons que vous soyez artiste-peintre et que vous complétiez vos revenus en reproduisant vos œuvres sur des tasses et en les vendant. Ou que vous soyez photographe et que vous travailliez régulièrement pour un studio. Ou que vous soyez écrivain et que le fisc vous demande de payer la TVA sur vos droits d'auteur. Que devez-vous faire ? Quel est votre statut (ou quels sont vos statuts) en matière de rémunération, Sécurité sociale, impôts ? Où faut-il vous adresser ? Ces quelques exemples sont tirés d'une petite brochure claire, bien faite, vérifiée par les organismes officiels, que vient d'éditer l'association arQuemuse, installée dans le 18e. Cette association est «un collectif producteur et diffuseur de projets d'auteurs». Créée et animée par Niki Picalitos et Jérôme Thorel, elle offre à ses membres des possibilités de faire connaître leurs travaux, notamment sur Internet, des consultations sur leurs droits et même (moyennant une cotisation plus élevée) de faire gérer leur comptabilité d'artiste-auteur. En projet : un centre d'information, réalisé dans un premier temps sur cd-rom.

□ ArQuemuse, 76 rue Philippe de Girard, 75018. Tél/fax 01 40 37 08 53.

Chapelle



## A cinq dans une seule pièce, et une demande de logement déposée depuis onze ans...

**Dans le 18e, on compte 6 000 demandes de logements "prioritaires". Sous la froideur du chiffre, il y a des situations scandaleuses : exemple, celle de cette famille de la Chapelle, une famille normale, qui a les moyens de payer un loyer, mais qui attend en vain une réponse depuis onze ans.**

Cela ressemble à une histoire sans fin. Voilà quatorze ans que la famille Salil, un couple et trois enfants, habite un studio de 30 m<sup>2</sup> à la Chapelle. L'appartement a été aménagé en fonction du manque de place : les meubles coupent la pièce principale en deux. La partie salle à manger sert aussi de chambre à coucher aux deux garçons, l'un dort sur le canapé, l'autre par terre. Quant aux parents et à la petite fille, ils sont dans l'autre partie de la pièce. La cuisine est dans le couloir.

Il y a onze ans qu'ils ont fait leur première demande de logement aux organismes qui attribuent les logements sociaux à Paris ; demande renouvelée chaque année avec toutes les pièces justificatives, comme il leur a été demandé.

Depuis cette date, les administrations (la mairie, la préfecture, l'OPAC) se renvoient mutuellement le dossier avec ce même commentaire à l'adresse des Salil : «Compte tenu du nombre important de demandes, aucune précision ne peut vous être donnée sur le délai nécessaire à l'éventuel aboutissement de votre demande.»

Si Maguy Aubrée, l'élue chargée du logement à la municipalité du 18e, fait valoir que mairie d'arrondissement et Hôtel de Ville attribuent seulement 20 % des logements sociaux dans notre arrondissement, elle s'étonne néanmoins que les cas de ce genre soient si nombreux. «Beaucoup de familles cherchent un logement depuis dix ou quinze ans et n'ont reçu à ce jour aucune proposition à Paris ou en banlieue.» Elle souligne aussi

le manque chronique de logements PLA (à "prêt locatif aidé", c'est-à-dire à loyer vraiment modéré) dans le 18e. «Notre arrondissement a pris du retard dans l'aménagement et la construction de logements à loyer modestes par rapport au 19e et au 20e. Il nous arrive parfois de recevoir sur le contingent d'appartements qui nous sont réservés un tiers de PLA pour deux tiers de PLI (prêt locatif intermédiaire) ; ces derniers étant plus chers, les familles aux faibles revenus n'y ont pas accès.»

Miloudi, le père de la famille Salil, ne comprend pas. Salarié depuis bientôt trente années dans une entreprise française, il a les moyens de louer un PLA de quatre pièces. Depuis seize ans qu'il vit dans la zone de l'Évangile à la Chapelle, il a vu se construire un par un les HLM à côté de chez lui en espérant qu'on lui réserverait une place. Il sait que certains grands appartements ont du mal à trouver preneur (les PLI) et qu'il y a un "roulement" dans les



La famille Salil a partagé en deux parties son studio, à l'aide de meubles, pour en faire deux pièces.

immeubles de la Sablière (société d'HLM dépendant de la SNCF, et qui a construit dans ce quartier beaucoup d'immeubles, dont la majorité est réservée en priorité aux familles de cheminots).

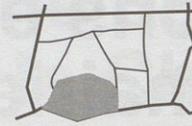
La dernière fois qu'il est allé voir l'adjoint au maire avec le numéro d'un appartement qui venait de se libérer, on lui a répondu que, selon la règle en vigueur, pour qu'un appartement lui soit attribué il faut que ses revenus soient quatre fois supérieurs au loyer.

Lui-même, sa femme et ses enfants auraient besoin d'un minimum de confort et d'intimité pour mener une vie familiale normale. Ses deux garçons suivent une scolarité sans problèmes, mais il leur faudra bientôt de la place pour faire leurs devoirs.

Pour ses enfants, Miloudi ne souhaite pas habiter en banlieue. «Quand ils sortent de l'école, ils viennent directement chez moi. Ils ne traînent pas dans le quartier la nuit tombée. Je serais prêt à habiter un autre arrondissement si on m'en donnait l'occasion.»

Ludovic Maire

Montmartre



## Le Lapin agile : un centenaire qui chante encore

Le célèbre cabaret du *Lapin agile*, 4 rue des Saules, en face de la vigne de Montmartre, fête ses cent ans. Le propriétaire actuel, Yves Mathieu, a entrepris sur ce thème une campagne de promotion. Le 23 mars, le chanteur Claude Nougaro a reçu au *Lapin agile* sa médaille de l'Ordre du Mérite.

A vrai dire, le cabaret date de 1860. Il s'appela *Au Rendez-vous des voleurs*, puis *Cabaret des assassins*. En 1880, le caricaturiste André Gill, qui habitait Montmartre, peignit une enseigne représentant un lapin coiffé de la casquette typique des mauvais garçons de l'époque. On prit l'habitude de nommer l'établissement, dans la conversation, *Au Lapin à Gill*.

En 1886, une ancienne danseuse de cancan, Adèle, en devint la propriétaire. L'établissement s'appelait alors *Ma Campagne*, mais Adèle, en 1898, lui donna le nom que tout le monde utilisait déjà : entre temps, *le Lapin à Gill* était devenu *le Lapin agile*, ce fut son nom officiel, il y a donc cent ans.

En 1903, le cabaret fut racheté par Aristide Bruant qui le confia en gérance à Frédéric Gérard, dit "Frédé", qui avait dirigé auparavant le *Zut*, place Jean-Baptiste Clément. Par testament, Bruant légua *le Lapin agile* en toute propriété à Frédéric. Sous la direction de celui-ci, chanteur, guitariste, animateur hors pair, le cabaret fut un des rendez-vous de la bohème artistique de la Butte. Picasso, Utrillo, Modigliani, Bonnard, Courteline, Carco, Dorgelès, Apollinaire, Max Jacob, Mac Orlan et même Marcel Proust le fréquentèrent.

Aujourd'hui, il accueille surtout des touristes qui viennent y entendre le répertoire des chansons montmartroises - parmi lesquelles le très beau *Frédé* écrit par Maurice Vaucaille.

## Dix ans de Foulées dans les rues de la Butte

Samedi 28 mars, c'était la dixième édition de la course des *Foulées de Montmartre* à travers les rues de la Butte. Organisée par l'ASP 18 (*Athletic Club Police 18e*), que ses responsables définissent avant tout comme «un club de copains» et dont les adhérents ne sont d'ailleurs pas tous policiers), cette épreuve devenue traditionnelle a réuni 330 participants de tous âges.

Les gagnants des diverses catégories, depuis le plus jeune, le "poussin" André Moulin, jusqu'au vainqueur "senior", Thierry Eduard, ont reçu cette année des récompenses particulièrement intéressantes : comme un anniversaire ne vient jamais seul, deux des sponsors, le magasin Tati et l'Office municipal des Sports, fêtent cette année leur cinquantenaire.

### Les attributions de logements

Dans le 18e arrondissement, cinq organismes différents attribuent les logements sociaux : la mairie du 18e (10 %), l'Hôtel de Ville (10 %), la préfecture (40 % dont 10 % réservés aux cas d'urgence), la Caisse d'allocations familiales (5 %) et les sociétés HLM (35 %).

En réalité, seuls les organismes qui gèrent les appartements (les "bailleurs") ont le pouvoir de décider en fin de compte qui occupera un appartement. Les administrations proposent des candidatures qui peuvent être refusées si elles ne répondent pas aux critères définis par les sociétés HLM. En moyenne, elles demandent un, salaire trois fois et demi supérieur au loyer et ne prennent pas en compte

les allocations familiales (bien que ce soit contraire à la loi).

Le montant des loyers peut être baissé en fonction des ressources de la famille par le système de l'APL (aide personnalisée au logement). Mais lorsqu'un logement est jugé trop petit pour le nombre de personnes, la Caisse d'allocations familiales n'accorde pas cette aide. Autrement dit, une famille de cinq personnes vivant dans 30 m<sup>2</sup> ne peut pas espérer occuper un petit F3 (trois pièces principales), et encore moins un F2, car alors elle n'aurait pas droit à l'APL, et du coup les sociétés HLM jugeraient qu'elle n'a pas les moyens de payer le loyer. Ce système aux effets pervers aboutit à la maintenir indéfiniment dans ses 30 m<sup>2</sup>.

# Déploiement policier autour d'un ancien hôtel investi par des chômeurs rue Durantin

**Le quartier des Abbesses a assisté deux fois, à trois jours d'intervalle, à un énorme déploiement de forces de police : la première fois pour expulser des chômeurs qui occupaient un bâtiment vide, la deuxième fois pour des sans-papiers qui s'étaient installés dans l'église St-Jean.**

Une quinzaine de militants du "Collectif de chômeurs et précaires du 18e" ont investi la Résidence Montmartre, un hôtel trois étoiles à l'angle de la rue Durantin et de la rue Burq, dimanche 15 mars à 9 h du matin. Ce groupe, constitué à la suite de l'occupation de l'agence EDF de Barbès en janvier dernier, voulait transformer l'hôtel en "Maison des Associations du 18e arrondissement" et a invité la population à son inauguration.

La police a répondu massivement à l'appel en condamnant l'accès d'une partie de la rue Durantin et de la rue Burq toute la journée. Dans un premier temps, seuls les habitants en mesure de prouver qu'ils résidaient

dans le périmètre ont pu y accéder. Les journalistes ont attendu l'officier de presse de la Police nationale pendant plusieurs heures et ont finalement été autorisés à se rendre à proximité de l'hôtel, dont l'accès est demeuré interdit à quiconque tout au long de l'occupation. Les policiers sont entrés dans les lieux aux alentours de 21 h et en ont expulsé les occupants. Six personnes, conduites au commissariat, ont été relâchées dans la soirée.

## Le jour des élections

La date du 15 mars, journée électorale, avait été choisie comme symbole d'une action voulant rappeler aux élus de notre arrondissement les engagements pris lors de la campagne des législatives de 1997. Sur le tract diffusé lors de cette "réquisition", les occupants rappelaient la promesse faite par Christophe Caresche de créer une Maison des Associations pour le 18e arrondissement. Celui-ci, arrivé sur les lieux à 18 h 30, a expliqué que les élus du 18e étaient favorables à une maison des associations, mais qu'ils ne pouvaient faire qu'avec les moyens dont ils disposaient, n'ayant notamment pas de budget pour cela.

Le slogan de la gauche plurielle "Il faut que ça bouge", repris sur un calicot suspendu au deuxième étage de l'hôtel, faisait office de clin d'œil envoyé par des militants qui se considéraient comme "la vraie gauche" à un pouvoir coupable, à leurs yeux, d'oublier les chômeurs.

Le dialogue instauré entre d'une

part les militants et riverains présents, et Caresche d'autre part, était assez tendu et ce dernier s'est fait interpellé au sujet de l'interdiction faite par la police de circuler librement dans la rue.

L'hôtel de la rue Burq est un bâtiment vide depuis 1995, appartenant à la Ville de Paris. Un permis de construire a été délivré le 9 avril 1997, mais il n'y a pas eu le moindre début de travaux. Christophe Caresche a indiqué que la Ville de Paris envisageait d'y créer des logements «pas tout à fait sociaux». Il a ajouté : «Nous avons pris contact avec la Ville de Paris, nous serions plus favorables à y mettre des PLA (programme locatif aidé) plutôt que les PLI (programme locatif intermédiaire) prévus par la mairie de Paris.»

Outre cet aspect de l'occupation, il semblerait que les responsables des organisations de chômeurs du 18e aient été un peu dépassés par leur base et par la rapidité de la mise en place du périmètre de sécurité. Preuve en est, aucun leader n'était à l'intérieur de l'hôtel et ceux qui ont pu accéder à la rue ont dû passer par le square Burq, les policiers n'ayant pas repéré dans un premier temps cet accès possible. Les occupants de l'hôtel n'avaient ni eau, ni nourriture ni téléphone portable. Ils n'auraient pu tenir bien longtemps.

Nadia Djabali



La rue Durantin et la rue Burq ont été interdites toute une journée par la police après l'occupation de cet ancien hôtel par une quinzaine de chômeurs.

Christian Adnin

## AC! occupe une antenne Assedic du 18e

Lundi 23 mars, dans le cadre d'un ensemble de manifestations organisées à travers toute la France, une trentaine de militants du mouvement AC! (Agir contre le chômage) ont occupé dès 10 h 45 l'antenne Assedic de la rue Georgette Agutte (18e) et y ont déployé une banderole "Pour un revenu décent, dans la rue". Après avoir été reçus par la direction, ils ont été évacués dans le calme vers midi. Ils se sont alors rendus dans le 12e où ils ont occupé le siège social de l'Assedic de Paris, qu'ils ont quitté vers 14 h. Vers 15 h, les locaux du centre social du 20e ont été à leur tour occupés durant deux heures.

Un mois auparavant, déjà, des chômeurs et sympathisants d'AC! avaient occupé durant quelques heures, sans incident, l'agence ANPE de la rue Jean Cottin (18e).

## De St-Jean à St-Bernard : le chemin de croix des sans-papiers

Une trentaine de sans-papiers, Maliens pour la plupart, se sont installés à l'intérieur de l'église Saint-Jean, place des Abbesses, mercredi 18 mars à 9 h du matin. Cette action, intervenant deux mois jour pour jour après l'investissement de l'église Saint-Ambroise (11e), avait pour objectif de dénoncer les expulsions et de faire pression sur la loi Chevènement.

La rue des Abbesses, barrée par un important dispositif policier d'une centaine de CRS, a été inaccessible aux voitures presque toute la matinée.

La présence d'un représentant de la Ville de Paris avant même l'arrivée des sans-papiers laisse entendre que la préfecture de police s'attendait à l'action. L'église St-Jean, construite avant 1905, date de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, fait partie du patrimoine de la Ville, d'où la présence d'un représentant de cette institution.

Un problème de cars trop petits a contraint la police à faire évacuer l'église en deux temps, sous le regard de sympathisants des sans-papiers qui scandaient : «Des papiers pour tous !»

Lors de cette opération, rendez-vous a été pris pour la manifestation prévue pour le soir même. Celle-ci partait de St-Ambroise (11e) à 19 h 30 et arrivait à St-Bernard dans la Goutte d'Or. Quelques centaines de manifestants sont parvenus à destination aux alentours de 22 h. L'église St-Bernard était entourée par un cordon de CRS interdisant tout accès à l'intérieur de l'édifice.

Lundi 23 mars, on a appris qu'un certain nombre des sans-papiers interpellés lors de l'occupation de l'église St-Jean allaient être expulsés.

## Autocars : le parking des Batignolles n'est pas prêt

En février, le maire de Paris Jean Tibéri avait annoncé son intention de mettre en service «dès le mois prochain» un grand parking pour autocars de touristes sur l'ancienne gare de marchandises des Batignolles, dans le 17e, cela devant permettre ultérieurement d'interdire le stationnement des cars sur les boulevards de Clichy et de Rochechouart. (Voir l'article dans notre dernier numéro.)

Ce délai d'un mois paraissait peu vraisemblable. Et effectivement, fin mars, à la gare des Batignolles, il n'y a pas eu le moindre début de travaux pour un parking de cars.

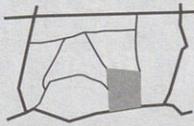
Le projet de M. Tibéri s'est heurté à l'hostilité du maire du 17e et de deux élus de poids de cet arrondissement, Bernard Pons et Françoise de Panafieu (RPR), furieux de n'avoir pas été consultés. «Le site de la gare des Batignolles, disent-ils, donne sur l'avenue de Clichy, déjà très encombrée et polluée.» Ils ne veulent donc pas de ce parking et proposent un autre emplacement, du côté de la Porte d'Asnières.

De leur côté, les agences de tourisme et certains commerçants de la Butte maintiennent leur pression contre l'interdiction des cars à Montmartre.

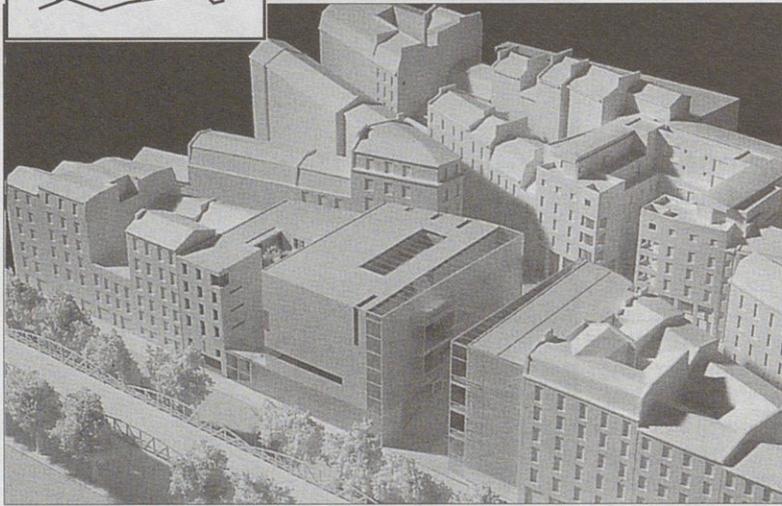
En tout état de cause, si l'on fait stationner les cars dans le 17e, il faudra un moyen de transport pour amener les touristes à la Butte. Lequel ? Tout cela demande études et réflexion.

A suivre.(mais sans s'attendre à un dénouement rapide).

Goutte d'or



## 1 800 000 francs pour équiper la bibliothèque de la Goutte d'Or



C'était la maquette de la rénovation dans cette partie de la Goutte d'Or : on y voit, à droite, la nouvelle bibliothèque (aujourd'hui presque terminée) et, en face (à gauche), le centre d'animation musicale qui était prévu. Mais celui-ci n'est pas commencé, ni inscrit au budget, et à cet emplacement il y aura encore longtemps un terrain vague.

La construction de la bibliothèque de la Goutte d'Or est pratiquement terminée. Reste à l'équiper en mobilier, outils informatiques, livres et disques. Située rue Fleury (entre le boulevard de la Chapelle et la rue de la Charbonnière), cette nouvelle bibliothèque offrira, sur 934 m<sup>2</sup> de plancher et cinq niveaux, un département adultes, un département jeunesse et une discothèque. Le Conseil de Paris vient de voter un crédit de 1 800 000 F pour les premiers équipements ; les services de l'État participeront financièrement eux aussi.

En revanche, l'autre équipement qui était prévu à cet emplacement, en face de la bibliothèque, le centre d'animation musical destiné principalement aux jeunes, n'est pas commencé et pas un sou à ce sujet ne figure au budget 1998. Il avait été question qu'il ouvre lui aussi fin 1998, mais cela est renvoyé aux calendes. Le conseil d'arrondissement du 18e (élu de droite comme de gauche) et les associations du quartier ont exprimé des regrets sur ce retard.

## Toto et Cie ("l'Erotika-Trois Baudets") veulent s'installer rue Myrha

La manufacture de boutons située au fond de la cour, 8 rue Myrha, avec ses 1100 m<sup>2</sup> sur trois niveaux, a des chances de devenir un des lieux d'expression pluriculturelle qui manquent aux artistes de la capitale.

Galleries sages ou squatts marginaux, à Paris les salles de moyenne capacité sont rares. Heureusement voici la bande de "Toto et Cie", bien connue de l'underground parisien, et ses lutins prolifiques et imaginatifs, Idriss et Faymé. Depuis son harassant combat pour sauver la salle de l'Erotika, rue Coustou, sur l'emplacement historique des *Trois Baudets* (voir le 18 du mois juillet 97), l'équipe de Toto et Cie n'avait plus de lieu.

Rue Myrha, dès que le bail de la manufacture sera signé, ça démarrera (si tout va bien, en mai). Il faudra quelques travaux pour adapter le lieu, puis monter des dossiers de demandes de subventions. Toto et Cie n'ont pas peur de se lancer dans ce projet : un succès de dix ans dans l'organisation de "performances" pluridisciplinaires les rend confiants.

Il ne s'agira pas de faire de la musique comme à l'Erotika : les locaux ne sont pas assez insonorisés et il y a des voisins. Ce sera un lieu d'expression pour les artistes, peintres, plasticiens, sculpteurs, vidéastes, stylistes, infographistes, photographes, danseurs et même coiffeurs ! Il y aura aussi à boire et à manger. Bref, dans la pure ligne Toto et Cie : mélanger toutes les formes d'art afin d'atteindre tous les publics. Idriss et Faymé continuent malgré tout à se battre pour la réhabilitation de la salle de "l'Erotika".

Christine Brethé

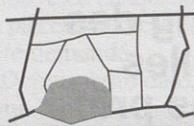
☐ Contacts : Idriss 01 46 55 19 78. Tél/Fax bureau 01 46 55 60 77.

## Un arbre de 48 au 48 Goutte d'Or

Des citoyens du 48, rue de la Goutte d'Or ont profité du cent-cinquantième de la révolution de... 1848, durant laquelle partout en France on planta des "arbres de la Liberté", pour attirer l'attention sur leur problème. Les habitants du bâtiment C du 48 ont donc planté eux aussi un arbre au milieu de leur cour, spectaculairement, le 28 mars. Car, dans la rénovation de la partie sud de la Goutte d'Or, ils estiment que leur adresse a été oubliée.

Ici, derrière un bâtiment neuf construit sur rue par l'OPAC, subsistent deux bâtiments anciens sur cour, le B et le C. Le C a été réhabilité par ses copropriétaires comme l'exigeait la Ville de Paris ; cela leur a coûté cher mais c'est une réussite. Mais le B, vétuste, insalubre, n'a bénéficié d'aucune rénovation et il est en un tel état que, selon les habitants du C, il n'y a pas d'autre solution pour lui que la démolition et reconstruction. Ce qui suppose le relogement préalable de ses habitants. Mais depuis quatre ans, la Ville de Paris remet sa décision...

Montmartre



## Les Bénédictines : cent ans sur la Butte

Pour le centenaire de la congrégation des Bénédictines du Sacré-Cœur, quatorze d'entre elles ont prononcé leurs vœux.

Cérémonie exceptionnelle samedi 7 mars, dans la basilique de Montmartre fermée aux touristes : les Bénédictines du Sacré-Cœur, la plus importante (par le nombre) des communautés de religieuses installées sur la Butte, fêtaient le centenaire de leur congrégation. C'est en effet en 1897 que la fondatrice, Adèle Garnier, s'était installée dans une maison à une centaine de mètres de la basilique avec ses premières compagnes. A l'occasion de ce centenaire, quatorze d'entre elles prononçaient leurs vœux.

L'une après l'autre, d'une voix sonore, elles répondent à l'appel de leur nom de religieuse : «*Sœur Marie-Kornélia*» - «*Me voici*», «*Sœur Marie-Christelle*» - «*Me voici*», et ainsi de suite.

Dans le chœur, une soixantaine de prêtres entourent le cardinal Lustiger, et un peu en arrière il y a plus de 80 Bénédictines, en longues "coules" blanches aux amples plis, et voile noir, - voile blanc pour les novices. On a installé des caméras de télévision et on a disposé des écrans tout au long de la nef, afin que la foule nombreuse de fidèles, parents, amis suive la cérémonie en gros plan.

Huit des novices prononcent des vœux temporaires de trois ans ; six autres religieuses, plus anciennes, des vœux définitifs. «*Voulez-vous, demande l'archevêque, garder la chasteté, choisir la pauvreté, vivre dans l'obéissance ?*», et chacune à son tour répond : «*Oui, je le veux*». Pendant qu'on chante les Litanies des Saints

(«*Sainte Marie, priez pour nous, Saint Michel, Gabriel et Raphaël, priez pour nous, Saint Pierre et Saint Paul, etc...*») sans oublier «*Saint Rustique et Saint Eleuthère*», bien connus à Montmartre), les jeunes femmes sont allongées à plat ventre sur les dalles.

Puis l'archevêque remet aux novices la "coule" (long vêtement blanc de dessus) et le voile noir, qu'elles reçoivent avec des sourires de gosses découvrant leurs jouets au matin de Noël.

Aux six professes qui prononcent leurs vœux «*pour toute la vie*», il remet un anneau qu'elles passent à leur doigt : «*Epouse du Roi éternel, recevez cette alliance, gardez au Christ votre fidélité, il vous introdui-*

ra un jour dans la joie des noces éternelles», dit l'archevêque. Et ce sont les mêmes sourires ravis, à peine l'ombre d'une larme d'émotion au coin d'un œil. Dans le public aussi, quelques personnes s'essuient les yeux.

Autrefois, c'était assis sur le trône épiscopal, surélevé de quelques marches, que les évêques recevaient les vœux des moines et des religieuses. Signe des temps : maintenant Mgr Lustiger se tient simplement debout devant l'autel. Autre signe des temps : lorsque les religieuses signent l'acte de leur profession de foi en proclamant «*J'ai signé cet acte de ma propre main*», c'est avec un stylo à bille.

René Molino

### Les quatre ordres de religieuses sur la Butte

Quatre communautés, un peu moins d'une centaine de religieuses en tout, sont installées autour du Sacré-Cœur :

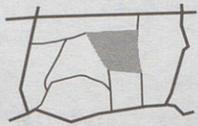
- **Les carmélites** (34 rue du Chevalier de la Barre, juste derrière la basilique) partagent leurs journées entre les offices, la méditation et les travaux manuels ; ce sont des contemplatives cloîtrées.

- **Les Bénédictines du Sacré-Cœur de Montmartre** (3, cité du Sacré-Cœur) sont aussi des contemplatives, vouées à la prière et à "l'adoration perpétuelle" dans la basilique. Leur maison est cependant plus ouverte que celle des carmélites : elles y accueillent des groupes d'enfants, de jeunes ou d'adultes pour des retraites ou des réunions de prière.

- **L'ordre de Notre-Dame du Cénacle** a été fondé en 1926 dans l'Ardèche, d'où était originaire Thérèse Couderc qui en devint la première supérieure à l'âge de 23 ans. Il a une maison 9 rue Lamarck (on peut en voir le bâtiment et le jardin depuis le square de la Turlure). C'est un ordre missionnaire, qui a des communautés dans plusieurs continents. A Montmartre, ces religieuses aident les paroisses.

- **Les religieuses de la Ste-Famille** de Bordeaux, congrégation fondée au début du XIXe siècle par un prêtre bordelais, sont installées 7 rue Cortot. Certaines sont vouées à la contemplation, d'autres à des tâches "apostoliques". Elles participent activement à la vie de la paroisse St-Pierre-de-Montmartre.

Simplon



## Une championne d'Europe pour les petits karatékas des Amiraux

**Deux fois par semaine, Nathalie Lacroix, ex-championne d'Europe, enseigne le karaté aux gamins de l'AIPS au gymnase des Amiraux.**

**Ils sont une soixantaine de garçons et filles (un tiers de filles) à pratiquer ce sport.**

**K**imonos blancs, ceintures blanches ou déjà parfois jaunes, orange, vertes ou même bleues. Ils saluent bras croisés et enchaînent les exercices - Kion, Kata, Ippon Kumité - puis repos, assouplissement au sol, nouveau salut et on recommence.

Ils ont de 8 à 12 ans ou un peu plus, ce sont les petits karatékas du quartier Amiraux-Simplon, adhérents de l'AIPS (*Association pour l'initiation à la pratique du sport*), et ils s'entraînent tous les mercredis et samedis après-midi au gymnase des Amiraux sous la direction d'une championne d'Europe, pas moins.

Leur professeur s'appelle Nathalie Lacroix, 26 ans, championne de France 1989-93 en individuelle, championne d'Europe par équipe 1994, deux fois vainqueur de la Coupe mondiale par équipe, 3ème de la Coupe du monde à Fukuoka au Japon en 1993. Par ailleurs gardien de la paix depuis 1996 mais détachée à temps complet au sport de haut niveau, Nathalie enseigne le karaté à l'AIPS deux jours par semaine aux enfants.

### Jusqu'à 70 ans et plus

Elle a arrêté la compétition momentanément car elle attend un bébé pour juillet mais elle entend bien s'y remettre, du moins ces prochaines années. «*Je me donne jusqu'à 30 ans. Le karaté, on peut continuer à le pratiquer jusqu'à 70 ans ou plus, mais pas en tant que sport de haut niveau car pour cela il faut s'entraîner tous les jours, deux fois par jour... Et j'entends aussi pouvoir me consacrer à ma famille et au métier que j'ai choisi - par envie d'aider les autres, goût du danger peut-être aussi -, mais que je n'ai encore jamais exercé. Je veux m'épanouir avec d'autres perspectives que regarder mes médailles sur le buffet*», dit-elle.

Originaire de Figeac dans le Lot, Nathalie est venue au karaté un peu par hasard, à 14 ans. «*Un club s'était ouvert, nous nous sommes tous inscrits, copains et copines. Au bout de six mois, ils avaient tous lâché, je suis restée*», raconte-t-elle, expliquant combien cette discipline peut être valorisante : «*Au delà du sport, de la technique, on apprend à se maîtriser, à canaliser ses émotions, à obtenir un équilibre physique et mental.*»

Au gymnase des Amiraux, elle se

partage avec Gérard Naurodoviec, le dirigeant de l'AIPS. Moniteur d'éducation physique pour les enfants d'école primaire de son métier, Gérard prend les plus petits dès 5 ans et Nathalie s'occupe des plus grands ou des plus avancés techniquement jusqu'à 14-15 ans. Après cet âge, on passe dans la catégorie adulte. En karaté, d'ailleurs, même extraordinairement doué, on ne peut passer ceinture noire avant 16 ans, question de maturité, de mentalité, c'est la loi de la Fédération.

Sur la soixantaine de gamins de la section karaté de l'AIPS, on trouve environ un tiers de filles, «*la norme dans les sports de combat*, souligne Nathalie, *mais elles sont en général plus motivées, plus déterminées. Il faut oser choisir le karaté plutôt que la danse quand on est une fille.*»

Garçons ou filles, tous habitants du quartier, souvent de familles peu privilégiées, parfois en difficulté, ils sont fiers de faire du karaté et fiers d'avoir une championne comme professeur. «*Sa présence est un atout, beaucoup de parents inscrivent leurs gosses parce qu'elle est là*», affirme Gérard Naurodoviec.

### Avec 6 autres clubs de karaté

L'AIPS est un club omnisports (on y fait aussi du ping-pong et du badminton), mais surtout spécialisé en karaté et essentiellement tourné vers les enfants. Gérard, 43 ans, qui l'anime depuis sa création en 1983, insiste sur la mission de «*prévention*» du club dans le quartier, son importance pour les enfants qu'on prend en charge régulièrement, qu'on emmène parfois à la piscine des Amiraux, qu'on occupe, qu'on valorise. Depuis cinq ans, il a organisé pour eux, avec les six autres clubs de karaté de l'arrondissement, un championnat gratuit au gymnase Bertrand Dauvin.

Il songe également à un cross pour les enfants dans les rues du quartier.

Gérard est enthousiaste, volontariste mais... «*c'est parfois difficile, financièrement surtout. Nous deman-*



Valérie Stafetta

**Nathalie Lacroix (ici au gymnase des Amiraux) a été championne de France 1989-93 et championne d'Europe par équipes.**

*dons 1 200 F par an pour les cours de karaté. Or, la moitié des parents seulement payent. Pour les autres... on prend les gosses quand même. Il y a des tarifs dégressifs à partir du deuxième enfant et la plupart des familles en ont beaucoup, alors !*». L'argent rentre

cependant, un peu, mais l'AIPS investit beaucoup en matériel.

Elle ne bénéficie que de 2 600 F de subvention de la Ville de Paris, et du côté de la mairie du 18e Gérard se plaint de l'absence de toute aide : «*Beaucoup de bonnes paroles mais rien d'autre. On nous avait promis il y a un an deux tables de ping-pong, j'attends toujours*», dit-il.

### Une affaire d'affiches

Affichant des sympathies «*plutôt pour le RPR*», ayant soutenu en son temps la campagne Juppé, Gérard conte cependant ses démêlés avec la mairie de Paris : «*L'affichage "sauvage", autrefois toléré, a été interdit en 1995 par Tibéri. J'ai eu alors le malheur de scotcher, même pas coller, quelques affiches sur des murs. J'ai écopé d'une amende : 3 900 F par affiche, pour trois affiches, au total plus de 11 000 F. J'ai essayé de faire marcher des appuis, en vain, les services de la propreté de Paris n'ont rien voulu savoir. Le Trésor a accepté de geler l'amende pendant six mois, ceux-ci sont écoulés. Je vais devoir payer, 200 F par 200 F... Quand je pense à tout ce qu'on fait pour les gosses et la façon dont on est remercié...*».

**Marie-Pierre Larrivé**

□ AIPS : Gymnase des Amiraux, 12 rue des Amiraux. 01 48 35 15 66. Enfants : mercredi à partir de 17 h 30 et samedi à partir de 15 h. Adultes : lundi et jeudi à partir de 18 h 30.

## Naissance de "Simplon en fêtes"

**P**lus de 300 enfants, et pas mal de parents, ont participé le 28 mars au **carnaval** dans les rues du quartier. C'était la première manifestation patronnée par le «*comité inter-associatif d'animation du quartier Clignancourt-nord*» qui vient de se constituer, appelé aussi «*Simplon en fêtes*». Il regroupe les associations *Mieux vivre au Simplon*, *Association Poissonniers* (quartier Porte des Poissonniers), *Système 18* (jeunes du quartier Simplon), *Kulture 18* (jeunes des Poissonniers), *l'Alambic Théâtre*, *le Cirque de l'Amour*, les artistes du 143 rue de Clignancourt, les parents d'élèves, avec le soutien des écoles du quartier et de la mairie du 18e.

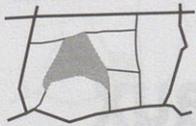
Activités prévues : le **16 mai**, les **Foulées du Simplon**, course pour petits et grands ; début juillet, un repas de quartier ; septembre, un vide-placards avec bal, et la fête du quartier. □ Contact : G. Martin (01 42 58 51 28), T. Laigle (01 40 36 72 96).

## Le jardin Boïnod : un projet en septembre

**L'**association *Mieux vivre au Simplon* a été reçue fin février par MM. Bulté et Goasguen, adjoints de Jean Tibéri. Des dates lui ont été indiquées : la crèche rue des Amiraux sera prête courant 2 000. Un projet pour le jardin de 3 000 m<sup>2</sup> sera présenté en septembre 98 et les travaux commenceront en septembre 99. La concertation sur la rénovation des secteurs Emile Chaine, cité Traeger et Roi d'Alger, débutera au deuxième trimestre 98.

Par ailleurs, ce quartier va devenir «*quartier tranquille*» : cela commence à se concrétiser par un aménagement de la chaussée à l'angle de la rue du Simplon et du boulevard Ornano.

Clignancourt



## Rue Simart, le café des motards déménage au Mans l'espace d'un week-end

**L'**Olympic, c'était depuis plus de vingt ans un bistrot comme un autre, planté à l'angle Marcadet-Simart. C'est toujours un bistrot sympa, accueillant à tous, bar-brasserie de quartier mais... avec un petit plus depuis deux ans. Depuis que Luc en est le gérant, ce fana de moto qui roule tous les jours en V Max (une Yamaha pour ceux qui ne savent pas) en a fait aussi un rendez-vous de motards.

Vingt ans ou le double et même plus, employés ou pompiers dans le civil, ils y viennent se rencontrer, boire un coup, manger un morceau, partager leur passion dans ce bar entièrement tapissé d'affiches de cinéma chevauchant des photos de gros cubes (entièrement, non, il y a aussi Johnny !)

### Deux jours en avril

Et pourtant, tous ces bikers vont désertier *L'Olympic* le temps d'un week-end très spécial, celui des 18 et 19 avril où se déroulent les 24 Heures du Mans moto. Désertier, pas tout à fait, puisque c'est Luc qui leur organise le "Rassemblement Olympic", une grande fête des amoureux de la moto, deuxième édition.

Ils se sont inscrits au bar dès février et cela a continué en mars. Ils devraient être une cinquantaine. Ils ont payé 300 F et cela couvre tous les frais : la bouffe et les boissons de samedi midi et soir, celles de dimanche midi et le rapatriement en cas de panne. Rendez-vous samedi 18 à *L'Olympic* à 7 h 30, petit déj et départ groupé pour vrombir direction Chartres et Le Mans. Là bas, ils vont regarder la compétition



Luc, le patron de *L'Olympic*, sur sa V Max (au centre), avec, à gauche le serveur et la cuisinière, à droite deux habitués.

mais surtout vivre ensemble, dans un campement, boire, rigoler et faire la fête. La veille, Daniel, le serveur de *L'Olympic*, qui ne fait pas de moto, lui, sera déjà parti en camion avec les tentes et le matériel de couchage qu'on lui a confié mais aussi les frigos, les congélos, le groupe électrogène, les barbecues, la bouffe, les apéros... tout ce qu'il faut pour les bikers venant de Paris et quelques copains habitant Lorient qui rejoignent le groupe. *L'Olympic* déménage et s'installe au Mans. Et la fête sera du solide.

Luc, qui envisage peut-être d'organiser ultérieurement diverses autres festivités, par exemple des randonnées de week-end,

entend faire vivre chez lui "l'esprit motard".

*«L'esprit motard, c'est quoi ? C'est l'amitié, la solidarité et c'est comme ça depuis des lustres. Rien à voir avec les automobilistes qui ne se disent jamais même bonjour. Les motards, quand ils se rencontrent, ils copinent. Quand ils se croisent en route, ils se font un signe. Et un motard en panne au bord d'une route, il n'attend pas longtemps qu'un autre motard vienne le dépanner. C'est ça l'esprit motard.»*

Marie-Pierre Larrivé

□ *L'Olympic* 15 rue Simart. Tél.: 01.42.57.09.00

### A l'occasion de la fête d'Internet

## Le collègue Dorgelès, le Mulot des villes et le Mulot des champs

Un projet visant à mettre en relation des élèves de zones rurales et de zones urbaines, notamment du 18<sup>e</sup> arrondissement, a été lancé à l'occasion de la première "fête de l'Internet" qui a eu lieu les 20 et 21 mars. L'opération *Mulot des villes, mulot des champs* s'assigne pour objectif non seulement de favoriser les échanges entre élèves de la ville et de la campagne mais aussi de familiariser les jeunes

avec les nouveaux outils qui leur seront forcément indispensables demain pour leur insertion professionnelle.

Ce projet, lancé à l'initiative de deux députés du 18<sup>e</sup>, MM. Carresche et Marcovitch, et d'un député de la Nièvre, M. Christian Paul, regroupe dans un premier temps deux collèges de la Nièvre et, dans le 18<sup>e</sup>, les collèges Marx Dormoy et Roland Dorgelès. Il a, disent ses organisateurs, voca-

tion a s'étendre à d'autres établissements, écoles, collèges, lycées dans tout le pays.

Pour le moment le collègue Marx Dormoy en est encore au tout début dans la réalisation de ce projet. En revanche, le "site" que le collègue Roland Dorgelès a présenté lors de la fête d'Internet est remarquable.

□ Adresse Internet : <http://www.metafort.com/mulots>



### Autour de la mairie

Dans ces *Coups de fourchette*, nous proposons régulièrement une sélection de restaurants, chaque fois pour un quartier, en nous efforçant de proposer une diversité de cuisines et de prix.

Ce mois-ci, Anne Farago, Christian Adnin (de l'équipe du *18<sup>e</sup> du mois*) et notre ami Renaud Siegmann (auteur du livre *Je me souviens de Montmartre*) nous indiquent des adresses proches de la mairie du 18<sup>e</sup>.

### Le Bistrot d'Asti

Le Bistrot d'Asti, il vaut mieux réserver, surtout en soirée. Mme Jeanine, qui opère derrière les fourneaux, a si bien réussi l'alliance des cuisines traditionnelles française et italienne que son restaurant ne désemplit pas. Elle possède deux atouts maîtres : une origine piémontaise qui lui permet de concocter toutes sortes de spaghetti, tagliatelles, et surtout son rognon de veau à la trifolati, et des antipasti (le soir) à damner un pape ; et une longue expérience de la restauration, puisqu'elle a tenu avec son mari le célèbre restaurant du Montegrosso (1<sup>er</sup> arrondissement), qui a vu défiler le gratin parisien. Mais au bistrot d'Asti, point n'est besoin d'être fortuné pour manger dans une ambiance chaleureuse. Mme Jeanine fait le tour des tables, discute avec tous, et attention à celui qui n'a pas fini son assiette, elle lui demande gentiment pourquoi. Deux menus comprenant une entrée, un plat et un dessert (67 F le midi et 79 le soir), avec de bons vins dont des pichets de chinon ou de valpolicella à 50 F les 50 cl. Entre autres plats : morue à la livournaise, confit de canard, fricassee de lapin, andouillettes... A.F.

□ Le Bistrot d'Asti, 14 rue Duc, tél. 01 46 06 49 68, fermé dim. et lun. soir.

### Chez Thu Thu

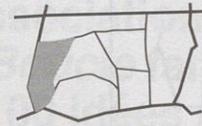
Chez Thu Thu (du nom de la maîtresse des lieux, en français "Automne Automne"), tout est bon, bien qu'on puisse déplorer son récent changement de décor d'arrière-boutique indochinoise pour celui plus banal d'une cantine asiatique comme il en existe tant à Chinatown. Depuis les petits plats de cuisine ménagère cousu main (à goûter sans attendre donc son Bobun à la viande de bœuf ou encore sa soupe du chef...) jusqu'aux recettes maison, avec notamment certains inédits mitonnés hors carte le samedi midi, voilà qui devrait réjouir le palais des gourmets, à des prix fort raisonnables au demeurant. Spécialité de bœuf aux sept plats. Menu à 45 F le midi seulement. R.S.

□ Thu Thu, 51 bis rue Hermel, 01 42 54 70 30. Tous les jours sauf lundi.

### Rengaine à gogo

C'est une brasserie pas ordinaire de la rue Ordener. Au delà de l'excellente cuisine traditionnelle qui y est copieusement servie se cache un îlot de convivialité. Ambiance familiale pour une clientèle de quartier, surtout les vendredis et samedis soirs lorsque deux musiciens y sévissent. Jacques à la guitare vous emballera par sa voix chaleureuse, tandis que Jo, 88 ans et quelques demis, essouffle son accordéon de 8 kilos. Le menu y est à 80 F le soir. Que l'on essaie donc la salade de boudin chaud, le magret de canard et ses pommes sautées, le bavarois framboise et son coulis cassis... C'est pas bon pour les artères, mais ça détartre le moral ! C.A.

□ La Chope de la Mairie, 88 rue Ordener. 01 46 06 46 14. Du lundi au dimanche midi. Vendredi et samedi soir sur réservation.



Christian Adnin

160 pompiers ont participé à la lutte contre le spectaculaire incendie de la rue Francœur.

## L'incendie des studios Pathé serait dû à des résidus de métal en fusion

**Le 3 mars, un spectaculaire incendie a embrasé l'immeuble abritant, rue Francœur, les anciens studios de cinéma Pathé. Un événement qui devrait retarder de plusieurs mois le retour de la Femis dans le 18e.**

Des flammes de plus de huit mètres de haut, une épaisse fumée qui noircit le ciel, des sirènes de pompiers et près de 160 sapeurs déversant des déluges d'eau sur un brasier qui n'en finissait pas : grand spectacle, action, émotion, tous les ingrédients étaient réunis, dans la nuit du mardi 3 au mercredi 4 mars, pour que les voisins du 6 rue Francœur passent un moment mémorable grâce à Pathé Cinéma. Sauf que là, l'incendie qui embrase les mythiques studios se joue en décor naturel et qu'un immeuble entier a dû être évacué par précaution rue Cyrano, laissant quelques habitants grelottant sur le trottoir en caleçon.

Dans ce bâtiment, désaffecté pour travaux mais enclavé entre des habitations, le feu, sauf coup de théâtre au rendu de l'enquête de la police judi-

ciaire, serait dû à des résidus de métal en fusion sur le chantier.

Il s'est déclaré vers 22 h 30 sous la toiture des studios. D'après les riverains, il se serait propagé via une colonne d'évacuation des gravats jusqu'au rez-de-chaussée, mais les principaux dégâts seraient circonscrits au sixième niveau, qui abritait un plateau de cinéma en bois (celui-là même qui a servi de décor aux *Enfants du Paradis* de Marcel Carné et à *French-Canadian* de Jean Renoir) et des bureaux administratifs.

«Heureusement que le bâtiment était aux trois quarts vide et que les pompiers ont pu circonscrire vite le sinistre (NDLR : peu après minuit), sinon le quartier aurait pu brûler», observe cependant M. Rozencwajg, directeur technique de la Femis (Fondation européenne des métiers de

l'image et du son). La prestigieuse école de cinéma avait en effet élu domicile au 6 rue Francœur en septembre 1994, avant de s'exiler en octobre dernier à la Plaine-Saint-Denis en attendant que les travaux nécessaires à l'accueil de près de 120 étudiants soient terminés. Le retour dans le 18e arrondissement était programmé pour la rentrée 1998.

«Pour nous, les dommages sont en terme de délais, poursuit Roger Rozencwajg. On était déjà juste pour la rentrée de septembre. Cet incendie, qui suppose qu'on doit reconstruire le toit et donc redemander un permis de construire, va prolonger les travaux de trois mois. On devrait dans le pire des cas, j'espère, pouvoir revenir avant la fin de l'hiver.»

Un contretemps qui fait grincer des dents du côté des étudiants : à la Plaine-Saint-Denis, l'école est scindée en plusieurs bâtiments et ne possède qu'une salle de projection, alors que rue Francœur les étudiants pourraient prendre leurs aises avec une pléthore de salles de montage et trois salles de projection, dont une de 170 places.

Du côté des riverains également, on commence à trouver que le spectacle ne valait pas la chandelle : «Le chantier a obtenu une autorisation de faire du bruit entre 7 heures du matin et 22 heures, ce qui fait qu'à partir de 7 heures du matin, plus question de dormir. Si ça se prolonge, je craque», se plaint une habitante de la rue du Mont-Cenis, qui est déjà allée plusieurs fois alerter la mairie sur ces nuisances sonores, ainsi que sur le défaut d'observation des consignes de sécurité qu'elle avait remarqué sur le chantier.

Nathalie Birchem-Heddi

## Une artiste de la Cité des Arts lauréate du prix de poésie RATP

«Quand j'étais petite, Je ne voulais jamais me tuer le lundi Parce que j'avais cheval le mercredi» Cet aphorisme est apposé jusqu'à mi-avril dans les wagons et stations du métro. C'est l'œuvre d'Agnès Rosse, un des dix lauréats du concours de poésie organisé par la RATP, dont les envois sont affichés actuellement. Agnès Rosse, 27 ans, habite la Cité des Arts, 15 rue Hégésippe Moreau. Elle y habite mais n'y a pas d'atelier et elle en cherche un dans le quartier, après en avoir occupé un pendant six mois à l'Hôpital Ephémère rue Carpeaux. Cette jeune artiste, diplômée des Arts déco, écrit, dessine, peint, exécute des collages, sculpte. Elle a publié récemment des illustrations dans *Télérama* et *Les Inrockuptibles* et exposé des sculptures-machines, «des sculptures à faire des bulles, à lancer du riz, de la farine, plus Calder que Tinguely», dit-elle. Les aphorismes, elle en a plein son tiroir. Elle en a envoyé six à la RATP. L'un d'eux a été primé. M.P.L.

## ...et un boulanger de la rue Ordener lauréat du prix de la baguette

Le boulanger de la Pétrin d'antan, 178 rue Ordener, s'est classé deuxième au Grand Prix de la Baguette 1998 organisé par la Ville de Paris. Son pain, fabriqué selon des méthodes traditionnelles, est en effet, comme l'exige la charte de la chaîne de boulangers à laquelle il est adhérent, «ni fade, ni trop salé, ni acide, la mie crème, longue, l'alvéolage sauvage et irrégulier, la croûte bien dorée afin que la caramel de la croûte s'allie à la saveur de la mie...» R.P.

## Un café de philo près de la place Clichy

Le 18e a depuis le 23 mars un deuxième "café de philo". Après *Le Métro*, place des Abbesses, où ont lieu depuis plus d'un an, le mardi à 19 h, des débats philosophiques, le café *Le Ciné*, 122 bd de Clichy, s'y met à son tour, chaque lundi 18 h 30. L'animateur des débats est François Housset, de l'association *Philos*, qui est à l'origine de la création de plus d'une centaine de cafés de philo en France.

Pas besoin d'avoir fait des études pour y participer, il suffit d'avoir envie de réfléchir et de débattre. Chacun paie sa consommation, et verse une participation (de l'ordre de 20 F) destinée à l'animateur.

### Le feuilleton des déménagements de la Femis

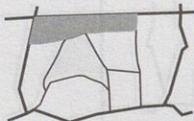
La Femis, la grande école du cinéma, née en 1986 de la fusion de l'Idhec et du centre de formation de l'INA, s'est tout d'abord installée au Palais de Tokyo, près du Trocadéro, qui devait également abriter la Cinémathèque française, le musée Henri Langlois et la Bibliothèque du film pour devenir le "centre de l'image". Mais les architectes se sont vite rendu compte que ce bâtiment, construit pour une exposition universelle et dont les fondations étaient à refaire, n'était pas fait pour durer ; encore moins pour accueillir une école de cinéma. Des travaux s'imposent donc et voilà la Femis sans domicile fixe.

Or, à cette époque, la société Pathé, rachetée par le groupe financier Chargeurs, a quitté les studios Francœur, qui vivent depuis deux ans, inutili-

sés. Ces lieux mythiques du grand écran échoient donc logiquement en septembre 1994 à l'école de cinéma. Mais, disait-on, seulement en attendant que la Palais de Tokyo fasse peau neuve. Car on envisageait de raser les studios Pathé.

Cependant les étudiants du septième art se sentent bien dans ce lieu chargé d'histoire.

Happy end : en février dernier, la Ville de Paris rachète les lieux à Pathé, par le biais de la RIVP, une société d'économie mixte. La Femis pourra donc, après travaux, prolongés par le nouvel épisode de l'incendie, réintégrer définitivement le 18e arrondissement, où elle occupera à nouveau une partie des anciens studios (une autre partie devant laisser place à un programme immobilier).



## Le nettoyage de printemps de la Petite Ceinture

Le nettoyage de la voie du chemin de fer de Petite Ceinture et ses abords, de la Porte de la Chapelle à celle de Saint-Ouen, était programmé cette année pour samedi 28 et dimanche 29 mars, dans le cadre du "grand nettoyage de printemps" organisé par le ministère de l'Environnement.

L'association *Action d'urgence internationale* (AUI), installée depuis novembre dans l'ancienne gare Ornano qui domine justement la Petite Ceinture, tout près des Puces, coordonnait l'opération (gravats, ordures ménagères, seringues peut-être, chaussures usagées et mobilier hors d'usage jetés ça et là à récupérer).

Samedi matin, la SNCF mettait à la disposition des volontaires, membres de l'association et gens du quartier, un des trains de nettoyage de sa brigade environnement (un autre, le même jour, a permis une opération similaire côté 19e et 20e). Dans le 18e, le nettoyage devait durer les deux jours du week-end avec, en prime, toute une animation autour de l'histoire des déchets et l'apprentissage du tri sélectif, organisée par AUI et l'association *Planète bleue* d'éducation à l'environnement en milieu urbain.

«Au delà du nettoyage si nécessaire, nous avons voulu donner une autre image de la Porte de Clignancourt, sensibiliser les gens et les inciter à modifier leur comportement», déclarent les responsables d'AUI.

## Les Six Heures du Petit Ney le 21 mai

Pour la deuxième année, la course des *Six Heures du Petit Ney* se déroulera le 21 mai près de la Porte de Clignancourt. Organisée par le journal de quartier *Le Petit Ney* avec le Nord Athletic Club Cheminots de Paris, elle est ouverte à tous. Le départ sera donné à 9 h au stade Bertrand Dauvin, 12 rue René Binet, l'arrivée aura donc lieu... calculez vous-mêmes.

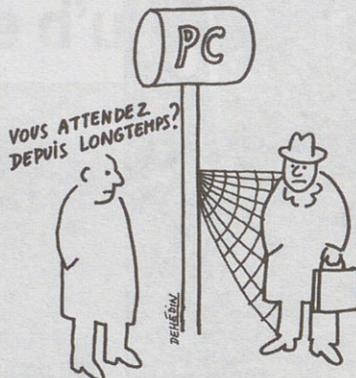
A partir de 15 h 30 aura lieu la course des enfants et des jeunes : 600 mètres pour les moins de 8 ans, 1 km pour les 8-10 ans, etc.

□ Renseignements : Mme Bécar, 01 42 58 79 53, ou *Le Petit Ney*, 01 42 52 24 96.

## L'hôpital Bichat manque de donneurs de sang

Cri d'alarme de l'hôpital Bichat : pour les 15 000 transfusions qu'il assure chaque année, il manque cruellement de sang. Il faudrait 50 donneurs par jour pour assurer les besoins, soit plus du triple du chiffre actuel. L'hôpital lance un appel urgent à toutes les personnes en bonne santé de 18 à 60 ans. Il souhaite également développer un partenariat avec les associations afin qu'elles aident à établir une continuité dans l'apport de sang. Renseignements : équipe de transfusion sanguine de l'hôpital Bichat, tous les jours de semaine de 8 h à 16 h, samedi de 8 h à 13 h 30. Tél. 01 40 25 81 80.

## La ligne du bus PC revue et corrigée



Il n'est pas rare, boulevard Ney en fin d'après-midi, que des bus PC "oublent" au passage, pour cause de surcharge, des gens qui font le piquet devant les arrêts. La ligne PC (cette "Petite Ceinture" qui fait le tour de Paris) est victime de son succès : 120 000 personnes l'empruntent chaque jour, principalement pour se rendre à leur travail, pour un parcours moyen de 3 km.

«La ligne la plus rentable du réseau» (dixit l'association des usagers d'Ile-de-France) se dérègle régulièrement aux heures de pointe. Lorsque la circulation est très dense, les bus ne peuvent plus respecter leurs horaires, d'où parfois deux ou trois bus qui se succèdent à la queue leu leu et ensuite une attente interminable pour en voir arriver un autre qui ne s'arrêtera pas parce qu'il est trop plein.

La RATP envisage donc de découper le trajet actuel en trois tronçons (Porte Maillot-Porte des Lilas, Porte de la Villette-Porte d'Italie, Porte d'Ivry-Porte de Champerret) et de l'équiper en bus articulés à deux voitures. Mais, jugeant que l'augmentation du nombre de places par bus (100 au lieu de 63) et une meilleure régulation du trafic (grâce au découpage en tronçons et à un système de repérage des bus par satellite, le système "Altair") suffiront à absorber le surplus de passagers, la RATP pense augmenter les intervalles de passage : 5 à 6 minutes aux heures de pointe au lieu de 3 annoncées actuellement, 7 à 8 au lieu de 4 à 5 aux heures creuses.

Le projet n'ayant pas encore été rendu public, Michel Rizzi, conseiller d'arrondissement (communiste) du 18e, chargé des questions de transports, a décidé d'en informer les riverains. Il a organisé déjà deux réunions avec les associations de quartier concernées («la Chapelle», «le Petit Ney», «Mieux vivre au Simplon», amicales de locataires, etc.), en présence pour la deuxième d'un représentant de la RATP. Les associations se félicitent du passage à des bus à deux voitures, mais sont hostiles à l'augmentation des temps d'attente.

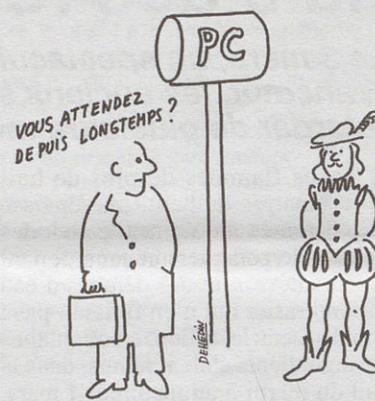
L'association des usagers des transports en commun conteste le raisonnement de la RATP. Elle estime qu'au total l'ensemble des mesures envisagées aboutira à une

baisse de la capacité de transport sur la ligne. La RATP, dit-elle, si elle introduit des bus "articulés" en maintenant les fréquences actuelles, n'aura pas à craindre de voir ses voitures insuffisamment remplies, car l'expérience prouve qu'une ligne est automatiquement plus fréquentée lorsqu'on augmente sa capacité.

La plupart des associations réclament également des couloirs réservés aux bus (à l'exception de celles de la cité Charles Hermite, où le nombre de places de stationnement pour les riverains, déjà insuffisant, s'en trouverait réduit).

Pour la RATP, qui affirme que la décision n'est pas définitivement prise, c'est un projet à court terme en attendant la réalisation, à moyen terme, d'un tramway... qui aurait l'avantage de réduire la pollution.

Ludovic Maire



## Une exposition sur le quartier de la Porte Montmartre

Une cité dans son quartier : tel est le thème de l'exposition présentée à la cité du 67 boulevard Ney jusqu'au 10 avril.

Une série de panneaux présentent l'histoire et la vie de ce quartier autour du boulevard Ney : un panneau explique les noms des rues, d'autres parlent de la cité du 67 et de son Club-Loisirs, de la Cité Montmartre située de l'autre côté du boulevard, du chemin de fer de Petite Ceinture, du marché aux Puces. Un panneau présente les "pratiques sportives" du quartier (du club de pétanque à la course des Six Heures), un autre parle du journal de quartier *Le Petit Ney*, du théâtre *L'Etoile du Nord*, etc...

Les élèves de CM2 de l'école Labori ont raconté la vie de leur quartier en bandes dessinées. C'est savoureux, parfois d'un humour incisif. Par exemple, dans les dessins de Kevin, deux enfants aperçoivent une silhouette

de l'autre côté de la rue : «C'est pas le maire là-bas ? - Je veux un autographe. - Mais où il va ?» Et le pot-aux-roses se dévoile : «Le maire est un extra-terrestre !»

A signaler aussi un remarquable programme audiovisuel de découverte du quartier réalisé par des élèves de l'école Binet B, et que l'on peut découvrir sur place.

Outre ces deux écoles et le collège Utrillo, les auteurs de cette exposition sont : le Club-Loisirs du 67 bien sûr, le *Petit Ney*, Relais 18, Jeunesse et Avenir, et des habitants de la cité, avec l'aide de l'OPAC.

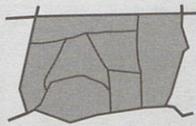
□ 67 boulevard Ney. Du mercredi au vendredi 16 h - 20 h, samedi et dimanche 14 h - 18 h.

# MARQUAY

Jean-Pierre MARQUAY, FROMAGER

Produits fermiers de provenance directe  
de petits producteurs

81, avenue de Saint-Ouen, 75017 Paris.  
(métro Guy Môquet)



## Alerte : les constructions de logements vont plus vite que les constructions d'écoles

**Mouvement d'occupation par les parents d'élèves, grève des enseignants : dans le 18e, l'alarme est lancée sur les capacités d'accueil des écoles aux rentrées prochaines...**

Le 12 mars, c'étaient les parents d'élèves qui menaient l'action : dans 21 écoles du 18e arrondissement, ils occupaient les locaux administratifs, sans empêcher le fonctionnement normal des classes ; dans plusieurs autres écoles, distributions de tracts et affichages. Le 19 mars, c'étaient les enseignants, en grève dans toutes les écoles du 18e à l'appel de la totalité de leurs syndicats. La mobilisation très large dont témoignent ces deux mouvements devrait faire réfléchir. Dans les deux cas, l'objectif était le même : sonner l'alerte.

Le nombre de logements augmente dans notre arrondissement plus vite que le nombre d'écoles. Inévitablement, dans un an, deux ans ou trois ans, ça va craquer.

A la Moskowa, près de la Porte Montmartre, 526 logements auront été construits entre le lancement de la ZAC (zone d'aménagement concerté) et son achèvement en 2001 ; sans compter 89 logements "dans le diffus", comme disent les urbanistes.

Dans le secteur Joseph de Maistre, les 85 logements prévus sur le périmètre de l'ex-hôpital Bretonneau, et destinés au personnel de l'Assistance publique, s'ajoutent à de nombreux autres construits ou à construire d'ici 2005. Les parents d'élèves de la FCPE parlent de 429 logements en tout et commentent : «Le personnel de l'AP n'a pas intérêt à avoir des enfants à scolariser dans le quartier !» Car l'école Joseph de Maistre est pleine, ultra-pleine.

### A grand peine

Dans le bas de Montmartre, côté sud-ouest (Orsel-Clignancourt), les écoles Houdon, Orsel et Foyatier ne peuvent plus accueillir d'autres élèves. Or plusieurs ensembles de logements neufs ont été construits récemment (tels "les Jardins de Montmartre") ou sont prévus. Notamment, dans le périmètre de la BNP-Barbès, les travaux de reconstruction des bureaux, côté rue de Sofia, vont bientôt s'achever et la BNP entreprendra aussitôt la construction d'un programme d'environ 280 logements.

D'ores et déjà, la Ville de Paris indique que les enfants de ces logements seront scolarisés... dans les écoles de la Goutte d'Or ! Mais où, à la Goutte d'Or ? Déjà les écoles ne parviennent qu'à grand-peine à

accueillir les enfants de ce quartier. On n'affecte plus les élèves à l'école la plus proche de leur domicile, mais là où il reste des places, si bien que des frères et sœurs sont scolarisés dans des écoles différentes.

A la Chapelle, c'est pire que tout. Dans le centre du quartier, dès la rentrée 1998 il va manquer au moins trois classes, et à la rentrée 99 à peu près autant. La Ville de Paris a décidé d'en ouvrir deux (pour le moment) dans des locaux situés 37 rue Pajol et qui abritaient autrefois l'école privée du Sinaï. Mais, compte tenu de la configuration de ce bâtiment, ce ne peut être qu'une solution provisoire. A quand l'école supplémentaire de 12 classes promise par M. Tibéri ? Pas avant 2001, répond la mairie de Paris. Et d'ici là ?

Dans la partie sud de la Chapelle, il est prévu une école de dix classes pour les 570 logements de la ZAC Pajol. Mais pour les autres logements qui ont été construits ou vont l'être dans le reste du quartier, par exemple à l'Institut de Soudure (voir page 4) ?

Depuis plusieurs années, les problèmes des capacités d'accueil dans les écoles est un sujet permanent de conflit dans le 18e, et pour une raison simple : l'incapacité des pouvoirs publics à prévoir. Notre arrondissement est un de ceux où l'on construit le plus de logements, et où la population est la plus jeune. Faudra-t-il continuer, chaque année, d'attendre d'avoir le nez sur les problèmes pour imaginer en catastrophe, en mai ou juin, des solutions de fortune pour la rentrée à venir ?

## Lycée Rabelais : l'enseignement général maintenu, mais pour combien de temps ?



Une des manifestations des élèves et enseignants de Rabelais.

Après les manifestations et la grève des enseignants et élèves du lycée Rabelais (voir notre n° 37), «les classes d'enseignement général ne seront pas supprimées», a dit Daniel Vaillant, maire du 18e, devant le conseil d'arrondissement. Cela demande à être nuancé.

Sur le nombre total d'heures d'enseignement qui devaient être supprimées à Rabelais, l'académie en a rétabli environ le quart. Cela permet, c'est vrai, de maintenir les classes d'enseignement général, mais dans des conditions précaires. Les 1ères L (littéraire) et ES, qui suivaient déjà ensemble les cours d'anglais, feront de même à la rentrée prochaine en lettres et en his-

toire et géo. Plusieurs options seront supprimées, notamment l'option maths en L. Des enseignants disparaissent.

Sans entrer dans les détails techniques, la nouvelle répartition des classes de seconde laisse prévoir qu'il y aura l'an prochain moins d'élèves formés pour les sections générales de 1ère.

En fait, si les classes d'enseignement général sont maintenues cette année, leur disparition à terme (peut-être dès l'an prochain) reste programmée. Daniel Vaillant ne l'a d'ailleurs pas nié : il faudra, a-t-il indiqué, une table ronde pour réfléchir sur l'affectation des jeunes du 18e à leur entrée en lycée.

## L'association La Boucle fait appel à «100 idées pour l'emploi»

Après les succès qu'a connus l'initiative «Cent idées pour l'emploi» à Argenteuil, Valenciennes et Limoges, où 5 000 personnes ont proposé leurs suggestions sur l'emploi, l'association La Boucle a lancé l'opération dans le 18e, en partenariat avec la Poste, la mairie de l'arrondissement et la Délégation régionale du Droit des femmes. Les habitants sont invités à exprimer leurs idées autour du thème du chômage, et les déposer dans des urnes placées dans les bureaux de poste, dans des lieux culturels et associatifs, des lieux de proximité. Des étudiants et des bénévoles assurent l'accueil.

Cette étape s'achèvera le 14 mai par une journée-débat à la salle des fêtes de la mairie du 18e, ouverte au plus large public. Chacun pourra prendre la parole et participer à la représentation inter-active de la troupe de théâtre NAJE (*Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir*), qui mettra en scène des situations bien connues des chômeurs.

Toutes les idées seront ensuite consignées dans un *Livre blanc* destiné aux décideurs nationaux en matière d'emploi et d'insertion sociale.

L'association La Boucle, qui a installé son siège central en juin 1996 dans le 18e (voir le 18e du mois n° 24), est à la tête d'un réseau de douze "boutiques club emploi" en France, lieux d'échanges, de soutien, de solidarité entre chômeurs et salariés. Elle organise notamment des stages de quatre semaines sur la recherche active d'emploi.

«En toute humilité, explique Julien Neiertz, de La Boucle, nous voulons susciter des réactions, des plus folles aux plus terre à terre, provoquer un débat et faire émerger des propositions concrètes, correspondant aux besoins réels. Nous voulons aider à changer les perceptions stéréotypées sur le chômage, avoir un regard qui ne soit ni honteux ni pitoyable, mais plutôt impertinent et ludique, plein de courage et de volonté politique.»

Cécile Larmaraud

□ La Boucle, 157 rue Marcadet.  
01 42 57 07 00

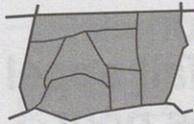
## Une Maison de l'Emploi rue Ordener

La "Maison de l'Emploi" annoncée depuis longtemps par la mairie de Paris a ouvert ses portes, 164 rue Ordener. En relation avec les institutions locales d'emploi et d'insertion, elle accueille, informe, oriente vers ses partenaires compétents les chercheurs d'emploi, aussi bien que les chefs d'entreprise, commerçants, artisans, jeunes diplômés, responsables d'associations. Elle propose des bilans de compétence et des suivis personnalisés.

Elle organise des réunions collectives d'information sur les métiers et leurs filières, sur le droit du travail et la Sécurité sociale, la création d'entreprises, les stages de formation professionnelle.

Le programme complet des permanences et animations est disponible sur place.

□ 164 rue Ordener (métro Guy Môquet, bus 31), du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.  
Tél. 01 55 79 13 75..



## Régionales : cinq leçons de l'élection dans le 18e

**Faible intérêt des électeurs pour ce scrutin, résultat convenable de la gauche, niveau encore bas de la droite républicaine, stabilité du FN qui concurrence l'UDF-RPR dans certaines zones populaires, montée en puissance des votes protestataires... tels sont les cinq enseignements des élections régionales dans le 18e.**

Dans notre arrondissement comme dans toute la France, ces élections n'ont pas passionné les électeurs. Un peu plus d'un sur deux s'est déplacé.

Les raisons sont multiples : méconnaissance des missions de l'échelon régional - sans parler du discrédit frappant l'ancien président du Conseil régional - ; mode de scrutin inadapté pour insuffler une dynamique régionale (puisque les listes sont présentées à l'échelon départemental) ; proximité des dernières élections législatives qui n'a pas encore permis de dresser un premier bilan de l'action gouvernementale et de voir les effets de la rénovation annoncée du RPR et de l'UDF...

L'abstention frappe inégalement les différents quartiers de l'arrondissement. On observe un écart de 15 points entre le bureau de vote le plus civique et le bureau le plus abstentionniste. La confiance dans l'intérêt du suffrage universel est la plus faible là où les phénomènes d'exclusion (chômage, RMI...) sont les plus forts.

Cette contre-performance de la participation électorale relativise les résultats. Si on ramène les scores au nombre d'inscrits (et non aux suffrages exprimés), les listes Gauche-Verts, UDF-RPR et FN obtiennent respectivement 21,1 %, 15,7 % et 7,8 %.

### La "gauche plurielle" en tête mais avec un score total inférieur à celui de 1997

La liste de "gauche plurielle" réalise un score honorable mais pas exceptionnel. Avec 40,2 %, elle se place en tête, n'étant dépassée par la liste d'Edouard Balladur que dans 9 bureaux de vote sur les 74 de l'arrondissement. Lors des dernières élections législatives de juin 97, les candidats PS, PC, Verts et MDC de la 18e circonscription représentaient un total de 42,4 % des exprimés. (La comparaison avec les régionales de 1992 est difficile, car il existait alors un pôle écologiste uni, indépendant de la gauche.)

Sur la partie Chapelle et Goutte d'Or, le déficit de cette liste par rapport à 1997 est de 3,5 points. En revanche, sur les Grandes carrières nord, la liste de la gauche plurielle retrouve à peu près le score aux législatives du PS, du PC, du MDC et des Verts réunis ; mais cette stabilité est trompeuse, car dans certains bureaux

de quartiers populaires (notamment rue Fernand Labori et rue René Binet), la gauche unie perd entre 3 et 4 points par rapport aux législatives. Preuve que la stratégie de rassemblement a libéré un espace pour les votes contestataires dans certains quartiers.

### La liste RPR-UDF devancée par le FN dans deux bureaux

Quant à la droite républicaine, certes, elle arrête son hémorragie et maintient grosso modo ses scores des législatives (si on ajoute les deux ou trois divers droite au score de la liste

Binet) et fait jeu égal dans deux autres (le 63 - Marx Dormoy - et le 73 - Charles Hermite).

A noter l'échec des listes de droite dissidentes.

### L'arrondissement où le FN fait son meilleur score

Avec près de 15 % des voix, le FN est toujours très présent dans notre arrondissement, se situant 4 points au-dessus de son score sur tout Paris ; le 18e est l'arrondissement où le FN obtient le meilleur pourcentage. Dans ses zones de force bien connues, grosso modo tout le nord du 18e, il continue sa poussée, gagnant 2 à 3 points. Il ne faudrait pas en conclure que ces quartiers sont acquis au Front national, car ce sont aussi ceux où la participation est la plus faible. Sur le bureau de vote 50, l'extrême-droite ne représente «que» 11,4 % des inscrits. Reste que cette implantation, semble-t-il durable, ne peut qu'inquiéter. La réussite de la politique de gauche se mesurera aussi à sa capacité à favoriser le reclassement des électeurs du FN dans les formations républicaines, de droite comme de gauche.

Le vote pour l'extrême-droite ne se limite pas aux quartiers périphériques. A deux ou trois exceptions près, tous les bureaux de vote accordent plus de 10 % des voix au FN. Sur le très chic bureau 43 - Constantin Pecqueur -, le FN passe ainsi de 8,8 % en 1997 à 12,7 %. C'est maintenant un parti qui concerne toutes les franges de la population et tous les quartiers.

### La poussée d'un vote protestataire d'extrême-gauche

La seule véritable nouveauté de scrutin, c'est la poussée d'un vote protestataire de gauche. Avec 6 % des voix ensemble, les deux listes LO (*Lutte ouvrière*) et LCR-AREV<sup>1</sup> réussissent un beau résultat, qui rappelle les 6,5 % obtenus par Arlette Laguiller aux présidentielles de 95. Cette performance est due sans doute à la conjonction de

### Les résultats sur l'ensemble du 18e arrondissement

Inscrits : 81 850  
Votants : 44 084  
(abstention : 46,2 %)  
Exprimés : 43 022

- Marie-Pierre de la Gontrie (gauche et Verts) : 17 302 (40,2 %)
- Edouard Balladur (RPR-UDF) : 12 851 (29,9 %)
- Martine Lehideux (FN) : 6 387 (14,8 %)
- Chantal Cauquil (LO) : 1 847 (4,3 %)
- Thierry Jaccaud (MEI) : 1 336 (3,1 %)
- Catherine Lebrun (LCR-AREV) : 745 (1,7 %)
- Jean-Charles de Vincenti (droite dissidente) : 638 (1,5 %)
- Corinne Barrière (divers droite) : 564 (1,3 %)
- Carole Comte (Génération écologie) : 431 (1 %)
- Simon Hadjedj (Chômeurs) : 393 (0,9 %)
- Zaïr Kedadouche (GE dissident) : 390 (0,9 %)
- Michel Gobillon (fédéraliste) : 135 (0,3 %)
- Hervé Andres (Parti humaniste) : 3 voix.

plusieurs facteurs : l'espace libéré par la liste Marie-Pierre de la Gontrie sur sa gauche (avec l'absence de liste communiste autonome) ; le récent mouvement des chômeurs ; les insatisfactions d'une frange de la gauche sur l'action gouvernementale.

A noter l'échec de la liste intitulée «chômeurs».

Même si les votes d'extrême-droite et d'extrême-gauche sont de nature tout à fait différente, on constate qu'ils expriment les uns comme les autres une protestation forte par rapport au système politique. Dans quatre à cinq bureaux, ce vote protestataire (FN, LO, LCR) représente autour de 30 % des suffrages. Avec un record à Fernand Labori où il atteint les 36 % des suffrages.

Dans ce contexte de forte crispation, les listes se situant hors du cli-vage gauche-droite ont du mal à tirer leur épingle du jeu.

Seule émerge la liste du *Mouvement écologiste indépendant* (MEI) avec plus de 3 % des électeurs. Ce résultat honorable pour une formation qui se manifeste peu dans l'arrondissement en dehors des élections fait penser que la question de la qualité de la vie - très présente dans la campagne de la gauche plurielle - est au coeur des aspirations des Parisiens.

Noël Bouttier

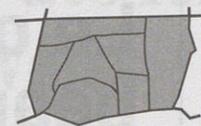
1. La liste "Egale" regroupait les candidats de la LCR (trotskiste) et d'une partie de l'AREV (Alternative rouge et verte, héritière du PSU) et de la CAP (Convention pour une alternative progressiste, formée principalement de communistes dissidents). Une autre partie de ces deux dernières formations vient de rejoindre les Verts.



RPR-UDF). Cependant, elle se situe à près de 10 points de la gauche, ce qui rend illusoire, pour l'instant, son espoir de reconquérir le 18e arrondissement.

Si la droite consolide ses positions dans ses zones traditionnelles de force (par exemple les bureaux 31, 43 - Constantin Pecqueur - et 29 - square Lamarck), elle continue à dégringoler dans ses zones de faiblesse. L'écart entre les bureaux du 18e les meilleurs et les moins bons pour cette liste est énorme : de 1 à 3 (alors qu'il est inférieur à 1 à 2 pour la gauche).

Cette incapacité du RPR et de l'UDF à incarner les intérêts populaires (dans certains bureaux, ils représentent moins de 10 % des inscrits) fait le bonheur du Front national. Celui-ci devance même la droite républicaine dans deux bureaux de vote (le 50 - Fernand Labori - et le 57 -



## Les commerçants du 18e préparent la Coupe du monde

Comment profiter de la Coupe du monde de football (10 juin- 12 juillet) et de l'afflux de supporters pour valoriser, par des animations et des décorations, l'accueil et le commerce à Paris, spécialement dans le 18e ? Les représentants de 24 associations de commerçants de notre arrondissement en ont parlé à la mairie, le 2 mars, avec Paul Akoun, adjoint au maire de Paris chargé du commerce et de l'artisanat, et avec Christophe Caresche, premier adjoint au maire du 18e, et Bruno Fialho, adjoint dans le 18e chargé des sports.

Les idées traditionnelles ont été évoquées : sonorisation de rues, lâchers de ballons, podiums avec groupes folkloriques musicaux, défilés, course pédestre entre les quartiers. Mais aussi des idées plus spécifiques : concours de dessins sur le football ouvert aux enfants, signatures de livres par des footballeurs renommés, vente de tee-shirts portant les noms des pays sélectionnés, visites guidées des quartiers et de la mairie, installation d'écrans géants retransmettant les matches, présence d'hôtesse parlant différentes langues, ouverture d'un centre de remise en forme pour les touristes et pour... les épouses qui n'aiment pas le foot, etc... Des guirlandes avec les 32 drapeaux des pays sélectionnés pourront être apposées (M. Langlois, de l'association Lepic-Abbesses, s'est proposé pour centraliser la commande). Les associations de commerçants se retrouveront le 14 avril pour mettre tout au point.

## Légion d'honneur pour Louis Baillot

Louis Baillot a reçu les insignes de chevalier de la Légion d'honneur le 20 mars à la mairie du 18e, des mains de Daniel Vaillant, et en présence de Robert Hue. Habitant depuis très longtemps à Montmartre, Louis Baillot est un de ceux qui ont le plus marqué la vie politique du 18e arrondissement. Né en 1924, il a participé très jeune à la Résistance. Après la guerre, ayant adhéré au Parti communiste, il est devenu un des dirigeants des Jeunesses communistes. En 1953, à 28 ans, il est inculpé d'«entreprise de démoralisation de l'armée» pour une manifestation contre la guerre d'Indochine, et c'est pendant qu'il se trouve en prison à Fresnes qu'il est élu pour la première fois conseiller de Paris, fonction à laquelle il sera réélu de nombreuses fois. Il présidera le groupe communiste à l'Hôtel de Ville de 1965 à 1971.

Ingénieur spécialiste des problèmes de l'énergie (pétrole) et de l'aéronautique, il est élu membre du comité central de son parti en 1970 et y devient le responsable du secteur «défense nationale, sécurité et police». Il a été député de Paris (quartiers de la Chapelle et de la Goutte d'Or) en 1967. Battu en 1968, il est réélu en 1973, mais à nouveau battu en 1978 et en 1981 (par Lionel Jospin). Il a été également conseiller régional d'Ile-de-France de 1967 à 1976, ainsi que député européen de 1979 à 1984 puis à nouveau à partir de 1986.

## Trois personnalités politiques du 18e parmi les élus au Conseil régional d'Ile-de-France :

### Annick Lepetit (PS)

40 ans. Deuxième adjointe au maire du 18e, chargée de la démocratie locale et des relations avec les associations. Adhérente au PS depuis 1983, elle est devenue en 1996 la responsable du service de presse du parti. Elle a été candidate (non élue) aux élections législatives de 1997 dans la 17e circonscription (qui est à cheval sur le 17e et le 18e arrondissements).

### Patrick Stéfani (RPR)

44 ans. Ancien élève de l'ENA, il a eu des responsabilités dans l'administration du ministère de l'Intérieur avant de devenir en 1990 le bras droit d'Alain Juppé, d'abord à l'Hôtel de Ville de Paris puis, très vite, à la direction du RPR, et enfin à Matignon. Il a été candidat (non élu) aux législatives de 1997 dans la 18e circonscription (Montmartre). Ayant perdu ses fonctions nationales au RPR, il était retourné dans l'administration préfectorale, tout en continuant à mener, sur le terrain, un travail intensif d'implantation dans le 18e arrondissement. Tout dernièrement, il a posé sa candidature à la Cour des comptes.

### Daniel Courtois (RPR)

42 ans. Secrétaire départemental adjoint du RPR. Il a été successivement chef de cabinet d'Alain Juppé à l'Hôtel de Ville, sous-préfet, et directeur adjoint du cabinet de François Fillon au ministère des Postes et Télécommunications. Il figurait sur la liste RPR-UDF dans le 18e lors des municipales de 1995, mais n'avait pas été élu.

## Le Pen au cimetière Montmartre

Un service d'ordre imposant entourait Jean-Marie Le Pen le 12 mars après-midi lorsqu'il est entré au cimetière Montmartre. Il venait y rendre hommage à François Duprat, un des dirigeants les plus en vue de l'extrême-droite des années 60 et 70, mort le 18 mars 1978 dans l'explosion de sa voiture : une bombe, télécommandée depuis une autre voiture, avait été placée sous son siège.

Duprat, né en 1941, avait participé à une multitude de mouvements et revues d'extrême-droite, de *Jeune Nation à Occident* et d'*Ordre Nouveau* (dont il était un des fondateurs) au *Front national* auquel il adhéra en 1974, alors que cette organisation n'était qu'un groupuscule. Se réclamant d'un courant «nationaliste-révolutionnaire», admirateur déclaré du nazisme, et un des premiers propagateurs des thèses «négaionnistes», Duprat fut accueilli avec sympathie par Le Pen, qui en fit un de ses principaux adjoints.

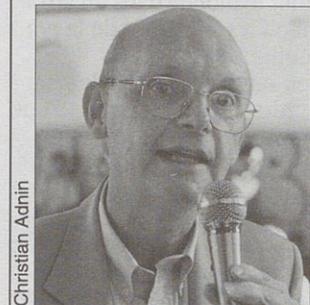
Le mystère de sa mort n'a jamais été éclairci. Les dirigeants du Front national l'attribuèrent successivement à l'extrême-gauche, au «lobby sioniste», à des «barbouzes» (thèse pas du tout invraisemblable, car Duprat, qui avait la manie des archives et du renseignement, préparait un livre sur le financement des organisations politiques, de l'extrême-gauche à l'extrême-droite). D'autres évoquèrent les rivalités et les haines qui existaient au sein de l'extrême-droite elle-même (dont certains dirigeants accusaient Duprat d'être un indicateur de police).

Chaque année, le Front national lui rend hommage le 18 mars, jour anniversaire de sa mort. Le fait que, cette année, Le Pen ait choisi d'avancer la date au 12 mars, avant les élections régionales, avait sans aucun doute une signification : dans les quelques mots qu'il prononça sur la tombe, en qualifiant Duprat de «bon camarade» et de «militant nationaliste ardent», Le Pen entendait sans doute rappeler que le courant extrême-extrémiste qu'a représenté Duprat reste une des composantes reconnues du FN.



Thierry Nectoux

Annick Lepetit



Christian Adnin

Patrick Stéfani

## Le tiercé gagnant et perdant des principales listes

Pour comprendre les forces et les faiblesses géographiques des formations politiques dans le 18e, nous avons mis en valeur les trois meilleurs et les trois moins bons scores de chacune des listes. Nous n'avons retenu que celles qui ont obtenu plus de 1,5 % des suffrages exprimés, considérant qu'en deça les chiffres sont trop faibles pour qu'on puisse en tirer des conclusions. Nous avons également fait cet exercice pour la participation électorale en distinguant les trois bureaux de vote les plus civiques et les trois plus abstentionnistes.

### Participation électorale

- **Les trois bureaux où l'on a le plus voté :** 60,6 % au bureau 52 (rue Belliard) ; 60,3 % au bureau 31 (place Constantin Pecqueur) ; 60 % au bureau 34 (rue Joseph de Maistre).
- **Les trois plus mauvais :** 44,8 % au bureau 50 (rue Fernand Labori) ; 45,5 % au bureau 57 (rue Binet) ; 48,2 % au bureau 73 (rue Charles Hermite)..

### Liste Gauche et Verts

- **Ses trois meilleurs bureaux :** 52,4 % au bureau 40 (rue Houdon) ; 51,2 % au bureau 58 (rue Cavé) ; 50 % au bureau 17 (rue Yvonne Le Tac).
- **Ses trois plus mauvais :** 28,3 % au bureau 31 (place Constantin Pecqueur) ; 30,7 % au bureau 33 (rue Coysevox) ; 32,3 % au bureau 28 (100 bd Ney).

### Liste RPR-UDF

- **Ses trois meilleurs bureaux :** 50,6 % au bureau 31 (place Constantin Pecqueur) ; 44,5 % au bureau 43 (place Constantin Pecqueur) ; 41 % au bureau 29 (square Lamarck).

- **Ses trois plus mauvais :** 17,3 % au bureau 57 (rue Binet) ; 18,4 % au bureau 58 (rue Cavé) ; 19,9 % au bureau 63 (rue Marx Dormoy).

### Liste FN

- **Ses trois meilleurs bureaux :** 26,2 % au bureau 50 (rue Fernand Labori) ; 25,8 % au bureau 57 (rue Binet) ; 24 % au bureau 73 (rue Charles Hermite).
- **Ses trois plus mauvais :** 9,4 % au bureau 22 (rue d'Orsel) ; 10,2 % au bureau 17 (rue Yvonne Le Tac) ; 10,5 % au bureau 61 (rue Richomme).

### Liste LO

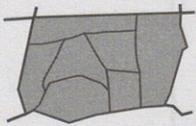
- **Ses trois meilleurs bureaux :** 9,3 % au bureau 50 (rue Fernand Labori) ; 8,3 % au bureau 65 (rue Pierre Budin) ; 8,1 % au bureau 57 (rue Binet).
- **Ses trois plus mauvais :** 1,7 % au bureau 31 (place Constantin Pecqueur) ; 1,5 % au bureau 43 (place Constantin Pecqueur) ; 2,4 % au bureau 58 (rue Cavé).

### Liste MEI

- **Ses trois meilleurs bureaux :** 5,1 % aux bureaux 18 (rue André del Sartre) et 42 (rue Lepic) ; 5 % au bureau 15 (rue Foyatier).
- **Ses trois plus mauvais :** 1,2 % au bureau 31 (place Constantin Pecqueur) ; 1,3 % au bureau 60 (rue Pierre Budin) ; 1,6 % aux bureaux 53 (rue Belliard) et 72 (rue Charles Hermite)

### Liste LCR-AREV

- **Ses trois meilleurs bureaux :** 4,3 % au bureau 65 (rue Pierre Budin) ; 4 % au bureau 63 (rue Marx Dormoy) ; 3,5 % au bureau 71 (rue Philippe de Girard).
- **Ses trois plus mauvais :** 0,4 % aux bureaux 14 (rue du Mont Cenis) et 43 (rue Lepic) ; 0,7 % au 45 (rue Georgette Agutte).



## Le contrat de sécurité dans le 18<sup>e</sup> : beaucoup reste à faire

**Quels problèmes en matière de sécurité ? Quelles réponses apporter, quels moyens mettre en œuvre ? C'est à partir de là que doit être élaboré un "contrat local de sécurité". Les associations du 18<sup>e</sup> ont été appelées à en débattre.**

Le CICA (comité d'initiative et de consultation d'arrondissement) réuni le 19 mars dernier et consacré à la préparation du *contrat local de sécurité*, aurait pu être très animé. Nombre d'associations de quartiers ont en effet manifesté leurs inquiétudes, leur ras-le-bol, ces derniers mois notamment à l'égard des concentrations de toxicomanes. Mais, effet de calendrier ? convocation trop tardive ? doutes sur le rôle du CICA ? l'assemblée était peu nombreuse.

Cette réunion a néanmoins permis

de rappeler les objectifs d'un contrat local de sécurité (CLS) pour le 18<sup>e</sup>, et d'enrichir le diagnostic établi par la mairie sur ces problèmes (cf *le 18<sup>e</sup> du mois* janvier 98, page 5).

En rappelant d'emblée les raisons du CLS, ses objectifs, sa procédure d'élaboration, Daniel Vaillant, maire du 18<sup>e</sup>, a souligné qu'il ne peut être signé que par le maire de Paris avec le préfet de police et le procureur de la République. Cela pourrait aboutir fin 1998, conjointement avec une réforme de la police parisienne.

L'absence d'un représentant du maire de Paris à ce CICA a donc été déplorée. Par contre, avec le commissaire Maucourant pour la police, M. Cadiot pour la préfecture, M. Strol pour l'OPAC, Mme Bernard-Requin pour le Parquet de Paris (donc pour la Justice), toutes les autres institutions, parties prenantes pour les problèmes de sécurité, étaient là.

Traçant, quartier par quartier, un bilan sans complaisance des facteurs d'insécurité - toxicomanie, squatts délictueux, prostitution, habitat insalubre -, Serge Fraysse, adjoint du 18<sup>e</sup> chargé de ces problèmes, a invité les associations à réfléchir aux solutions, moyens et objectifs.

Les questions des associations, de tonalités différentes, certaines insistant plus sur la répression (présence policière accrue, lutte plus efficace contre la délinquance, fermeture des cafés et squatts où ont lieu les trafics de drogue et la prostitution), d'autres sur la prévention (lieux d'animation culturelle et de loisirs gratuits pour les jeunes, meilleur éclairage, mise en place de médiateurs sociaux...), seront prises en compte pour établir un document de diagnostic dans les semaines qui viennent<sup>1</sup>.

### 500 policiers

Même s'il s'estime mieux loti que certains de ses collègues de la petite ou grande couronne de banlieue, avec 500 policiers dont 70 travaillant la nuit

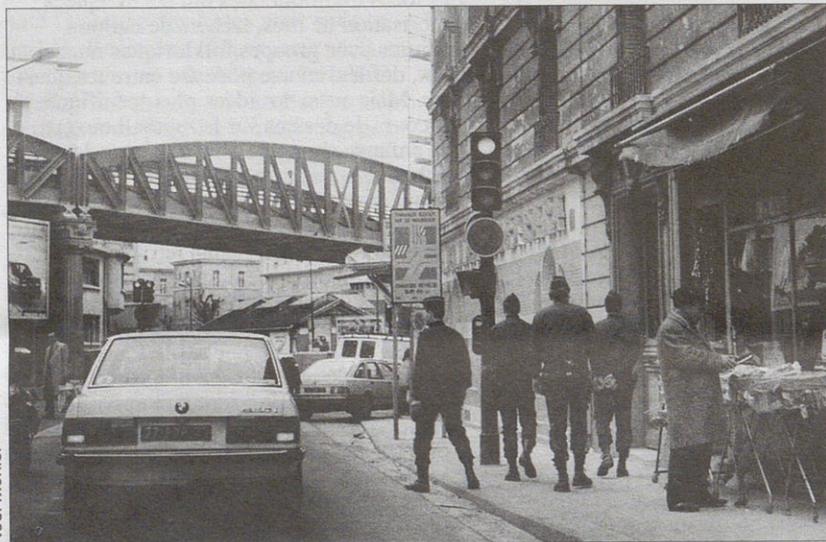
(avec six véhicules)<sup>2</sup>, le commissaire Maucourant a admis la difficulté de rassurer tout le monde dans un arrondissement où les fonctions de la police sont multiples.

En effet, outre les tâches de maintien de l'ordre dues notamment à une présence importante de touristes (à Montmartre et du côté des Puces de Clignancourt), la lutte contre la toxicomanie suppose une forte mobilisation des policiers. Cela laisse peu de temps pour une police de proximité et peut expliquer des dérapages (un intervenant avait parlé de « méthodes de voyous » à propos des BAC, brigades anti-criminalité).

En conclusion de cette réunion, Daniel Vaillant a souhaité que les 42 architectes de la Ville chargés des immeubles en péril interviennent plus rapidement (l'insalubrité de beaucoup d'immeubles est un facteur de délinquance et d'insécurité), qu'une Maison des associations soit créée, que la police judiciaire, la police d'intervention et les BAC soient regroupées sous l'autorité d'un même commissariat. Priorité à la proximité ! Et à la concertation pour élaborer le CLS.

Jean-Yves Rognant

1. S'adresser à la mairie du 18<sup>e</sup>, demander Serge Fraysse. (01 42 52 42 00)
2. Ce chiffre ne comprend pas les enquêteurs de la Police judiciaire, ni les agents des brigades anti-criminalité, qui ne sont pas placés sous l'autorité du commissaire du 18<sup>e</sup>.



Noël Monier

**Policiers patrouillant à la Goutte d'Or. La présence massive de forces de police, réclamée par certaines associations, ne suffit pas, l'expérience le prouve, pour faire reculer significativement la délinquance.**

## Maladies mentales dans le 18<sup>e</sup> : le cri d'alarme du docteur Artarit

Dans notre arrondissement, le lien entre précarité sociale et accroissement des cas de maladies mentales, est établi. L'éloignement des deux grands hôpitaux psychiatriques où sont affectés les malades de notre arrondissement, Maison Blanche à Neuilly-sur-Marne et Perray-Vaucluse à Epinay-sur-Orge, et la prochaine fermeture du premier, ne permettent pas de répondre aux situations d'urgence.

Tel est le constat rappelé lors d'un colloque sur « *Psychiatrie et précarité* » organisé fin février à la mairie du 18<sup>e</sup>, et au cours duquel un cri d'alarme a été lancé pour qu'un service psychiatrique de grande ampleur s'ouvre à l'hôpital Bichat.

L'intervention du docteur Artarit, médecin-chef d'un des « secteurs » de psychiatrie de notre arrondissement, a apporté de nouvelles données. En quelques années, dans le nord-est parisien, on est passé de 38 à 26 secteurs. Un d'entre eux a été supprimé dans le 18<sup>e</sup>. « Il ne s'agit pas d'un simple redé-

coupage administratif, mais bien de la mise en place d'un cadre permettant de réduire les moyens », déclare de Dr Artarit.

S'ajoutent à cela des archaïsmes, une absence de réponses à l'urgence. Par exemple, il n'y a pas dans l'arrondissement un centre de crise ou un centre d'accueil permanent, comme celui du centre de Paris, ouvert 24 heures sur 24. Il n'y a pas non plus, dans le domaine de la psychiatrie, d'ERIC (équipe rapide d'intervention et de crise). Des coordinations ont lieu, notamment avec le service des urgences de Bichat, mais encore trop modestes.

Les conditions d'existence des malades, notamment leur logement, sont généralement lamentables. Des hôtels peu chers (100 F la nuit) sont souvent leur dernière possibilité. Ils y côtoient d'autres personnes démunies, rejetées, isolées. Ils se heurtent à la dureté de la vie urbaine. Parfois des délinquants, des toxicomanes les racettent ou les agressent.

Les équipes psychiatriques, malgré l'existence de treize places en appartements associatifs dans Paris, les mises sous tutelle ou curatelle (70 dans le secteur), ne peuvent faire face.

Cette aggravation de la précarité et de l'exclusion se manifeste aussi dans des difficultés croissantes d'accès aux soins psychiatriques. L'accaparement des soignants par les cas lourds freine les nouveaux contacts. Dans le secteur du Dr Artarit, 550 personnes ont été recensées par le commissariat comme atteintes de « maladie mentale susceptible de menacer la sûreté de chacun ». Ce nombre, établi à partir des interventions policières lors de crises des malades (violence, délire, etc.), est quatre fois plus important que dans le 13<sup>e</sup> arrondissement.

Concentration de malades, irruption de la violence dans les locaux de soins, créent un effet boule de neige. D'où une accentuation du rejet. Le Dr Artarit le résume ainsi : « Les fous sont considérés comme responsables de la dangerosité, alors que bien souvent ce

sont les violences sociales qui sont dangereuses pour les fous. »

L'impasse dans laquelle se trouvent bien des malades, rejetés dans une sorte de néant social, accentue les conduites de désespoir. Deux événements récents, un suicide de patient jeune dans les locaux d'un centre médico-psychologique, l'agression à coups de couteau d'un psychologue, témoignent des nouveaux dangers liés à la précarité.

Outre la construction d'un vrai service de psychiatrie, les actions à mener au quotidien dans les quartiers doivent donc être développées. Rompre les cloisonnements entre les différents intervenants, telle a été une des conclusions du colloque.

Dans un arrondissement comportant 8 000 bénéficiaires du RMI, « le public et l'associatif, le service social et le service de santé ne peuvent se regarder en chiens de faïence, dépenser les énergies deux fois et mal », a conclu le Dr Artarit.

J.Y.R.

# Batailles pour le droit de vote des femmes : la folle campagne de Louise Weiss

**Il a fallu attendre 1944 pour qu'en France les femmes puissent voter. Depuis trois quarts de siècle des militantes féministes revendiquaient ce droit. Nous avons retracé quelques épisodes de leur combat, spécialement dans le 18e (voir notre précédent numéro). Voici la deuxième partie de ce récit.**



Après le premier tour des municipales de 1935, Louise Weiss (que l'on distingue au centre, masquée par la fumée) et les femmes de son groupe manifestent en allumant un feu de joie avec des journaux anti-féministes et en y brûlant symboliquement des chaînes.

Louise Weiss est une nouvelle venue dans le monde du féminisme lorsqu'elle se lance dans la bataille en 1934. Journaliste, issue d'un milieu de grande bourgeoisie laïque (son père a été haut fonctionnaire avant de devenir un grand homme d'affaires), elle s'était fait connaître jusqu'alors comme militante de l'idée d'Europe. Mais avec l'avènement du nazisme en Allemagne, cette idée n'est plus d'actualité. Alors elle se reconvertit dans l'action pour les droits des femmes.

Elle a créé son propre mouvement, qu'elle baptise *La Femme nouvelle*. Son idée, c'est d'employer l'arme de la «réclame», imaginer des moyens spectaculaires, faire rire, afin d'attirer l'attention. Elle compte aussi utiliser les nombreuses relations qu'elle a dans les milieux politiques. Objectif : que les femmes puissent voter, pour la première fois, lors des élections municipales qui auront lieu à la fin de 1935, et où elle envisage elle-même de se présenter dans le 18e arrondissement.

## L'enterrement du débat

Premier terrain de bataille : le Parlement. Après de nombreuses démarches, Louise Weiss obtient que 180 députés, de gauche comme de droite, signent une nouvelle proposition de loi pour le vote des femmes aux municipales. Mais à quoi servira un vote favorable des députés si, ensuite, le Sénat enterre le texte comme il l'a toujours fait ? Il faut donc que les députés décident que ce texte doit être débattu *en urgence*, afin

d'obliger le Sénat à en discuter. La procédure à suivre pour cela est compliquée, et Louise Weiss, qui n'est pas tombée de la dernière pluie, sait que certains députés sont prêts à voter la proposition féministe... à condition d'être sûrs que finalement elle ne passera pas !

**Louise Weiss installe son état-major de campagne au Nord-Sud, place Jules Joffrin.**

Elle ne se trompe pas : Ludovic-Oscar Frossard, président du groupe socialiste<sup>1</sup>, tout en affirmant que, oui, il est favorable au vote des femmes, donne consigne aux députés de son groupe de ne pas voter l'urgence. En vain : l'urgence est votée (y compris par de nombreux socialistes).

Nouvelle manœuvre : un député socialiste, Bracke, dépose un amendement ; selon lui, il est inadmissible de limiter le vote des femmes aux municipales, il faut qu'elles soient électrices immédiatement à tous les scrutins. Les dirigeantes féministes présentes dans les tribunes font la grimace : elles savent que, s'il y a peut-être une chance minime de voir le Sénat accepter le vote des femmes aux élections locales, il n'y en a aucune qu'il l'accepte aux élections législatives. La position maximaliste du député Bracke est, en réalité, une autre manière d'enterrer le projet. Et pour conclure la séance en beauté, L.O. Frossard obtient le ren-

1. Ludovic-Oscar Frossard a été en 1920 le premier secrétaire général du parti communiste français qui venait de naître. Exclu pour avoir refusé la «bolchevisation» du parti sous l'égide de l'Internationale communiste, il passa chez les socialistes, qu'il quitta fin 1935. Il finit sa carrière politique comme ministre de Pétain.

voi en commission afin que les amendements y soient examinés à tête reposée. L'affaire est entendue : les femmes ne pourront toujours pas voter aux prochaines municipales.

## Le maire de la commune libre

Louise Weiss décide de se présenter quand même. Elle installe son PC de campagne au café *Le Nord-Sud*, place Jules Joffrin, en face de la mairie du 18e. Le patron, M. Alric, un Auvergnat, est-il féministe ? Personne n'en saura jamais rien. On sait seulement que la permanence de *La Femme nouvelle* attire beaucoup de visiteuses, et ça fait autant de consommations. Mais la consigne est stricte : éviter les boissons alcoolisées, afin de ne pas donner prise à des ragots malveillants.

La consigne est valable même pour Labric, le maire de la très joyeuse *Commune libre de Montmartre*, qui n'a pas la réputation d'être un intoxiqué de l'eau, et qui vient offrir son soutien. Probablement les dirigeantes féministes des autres mouvements auraient-elles refusé, par crainte de voir leur combat se dévaloriser dans un pittoresque de fantaisie. Louise Weiss, elle, accepte : ça fera parler un peu plus de sa candidature.

Elle prend contact avec les responsables politiques de diverses tendances de l'arrondissement. Elle se rend vite compte qu'il n'y a rien à attendre du leader local de la droite, Sabatier.

Pour ce qui est de la gauche, Louise Weiss préfère s'adresser au Bon Dieu plutôt qu'à ses saints. Côté PC, elle rend visite à Marcel Cachin, membre du bureau politique du parti, directeur de *l'Humanité*. Cachin a conservé une certaine autorité dans le 18e : il fut jadis, avant la guerre de 1914, le leader des socialistes à la Goutte d'Or. Il assure à Louise Weiss que les communistes de l'arrondissement appuieront sa candidature symbolique. Côté SFIO, Léon Blum, à qui elle s'est adressée, l'a renvoyée à la section locale, et Suzanne Buisson, responsables des femmes socia-

(Suite page 16)

## L'imprimerie clandestine d'Olympe de Gouges à Montmartre

Un siècle avant le début du féminisme organisé, Olympe de Gouges (1748-1793) a été le précurseur (la langue française n'offre pas de féminin à ce mot) du combat pour les droits des femmes. Fille naturelle d'un noble, mais portant le nom d'un boucher de Montauban qui l'a reconnue, Marie-Olympe Gouze (Olympe de Gouges est un pseudonyme) est mariée à 16 ans, veuve presque aussitôt. Elle «monte» à Paris où elle mène quelques années la vie de femme galante avant de se lancer dans la littérature. Quand éclate la Révolution en 1789, elle s'y engage avec passion. Elle propose de compléter la Déclaration des droits de l'homme par une Déclaration des droits de la femme, dont l'article 1 dit : «La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits», et l'article 6 : «La loi doit être l'expression de la volonté générale ; les citoyennes et les citoyens doivent concourir, personnellement ou par leurs représentants, à sa formation.»

Ayant pris le parti des Girondins contre Robespierre, elle est bientôt obligée de se cacher pour publier ses brochures et ses libelles. Elle crée pour cela une imprimerie clandestine à Montmartre. Elle meurt guillotinée en 1793.

(Suite de la page 15)

listes du 18e, lui a déclaré nettement : «Nous ne soutiendrons que la campagne de notre parti.»

Affiches, tracts, réunions dans des arrière-salles de cafés, grand meeting au bal du Moulin de la Galette, prises de parole dans les rues et jusque sur les boulevards devant les boîtes de nuit : tous les moyens d'une "vraie" campagne sont mis en œuvre par Louise Weiss et le petit groupe de femmes venues l'aider. Parmi celles-ci se trouve l'épouse d'un sénateur antiféministe notoire. Louise Weiss a une fortune personnelle qui lui permet de faire face aux dépenses.

### Les agents et la poudre de riz

5 mai, jour du premier tour de scrutin. Dès 8 h du matin, les volontaires de Louise Weiss ont installé leurs urnes devant l'entrée des trente bureaux de vote du 18e. Une petite flottille d'automobiles a été prévue pour faire la liaison, au long de la journée, entre elles et la candidate qui se tient au Nord-Sud.

Mais dès 9 h 30, les militantes arrivent les unes après les autres place Jules Joffrin : les policiers du 18e, agissant sur ordre du préfet, ont démantelé tous les "bureaux de vote" féministes et confisqué leurs urnes. Louise Weiss réagit aussitôt : elle fait préparer en hâte des cartons à chapeaux percés d'un trou pour remplacer les urnes, et elle donne rendez-vous aux journalistes à 10 h 30 devant le commissariat de police.

A l'heure dite, une dizaine de militantes féministes ouvrent un "bureau de vote" sauvage en plein milieu de la rue, devant l'enseigne "police". Les agents se précipitent : «Circulez !» Ils sont aussitôt couverts d'un nuage de poudre de riz, dont Louise Weiss a fait acheter des kilos. Les journalistes présents s'esclaffent.

A 14 h 30, les féministes ont installé leurs urnes improvisées dans des cafés à travers tout l'arrondissement. Le soir, on décompte environ 18 000 bulletins de vote dans les cartons à chapeau. C'est un succès.

L'affaire connaîtra une suite sur le terrain du droit, Louise Weiss ayant demandé l'annulation des élections. Son avocat développe une argumentation astucieuse : aucune loi, dit-il, n'a jamais été votée pour interdire aux femmes le droit de vote. La loi de 1884 sur le suffrage universel n'y fait même pas allusion. C'est donc sans aucun fondement juridique qu'on les empêche de voter et d'être candidates.

Le Conseil d'Etat tranchera finalement en novembre 1935 : reconnaissant «que l'incapacité des femmes en matière politique est la seule incapacité qui ne soit mentionnée dans aucune loi et que cela apparaît comme en contradiction formelle avec les caractéristiques de notre droit public qui n'est pas un droit coutumier mais un droit écrit», il recherche cependant quelle était «l'intention du législateur» de 1884 et conclut que les parlementaires d'alors avaient bien dans l'esprit de réserver le vote aux hommes.

### Rivalités entre féministes

Si Louise Weiss a su incontestablement attirer l'attention de la presse et du public, elle a réussi également à agacer prodigieusement les autres militantes féministes. Elle reproche aux organisations plus anciennes d'être divisées en multiples chapelles rivales (ce qui est vrai, mais cela ne l'a pas empêchée d'en créer une de plus) et d'être inactives, ce qui est faux.

L'idée du vote des femmes a fait d'énormes progrès. Défendue au début du siècle principalement par une poignée de militantes de gauche, elle a conquis tous les milieux. De nouvelles organisations "suffragistes" sont nées, dont l'une est présidée par la duchesse de La Rochefoucauld en personne. La quasi-totalité des mouvements



féminins ont adopté cette revendication. C'est le cas des organisations réunies dans le *Conseil national des femmes françaises*, représentant 250 000 adhérentes. C'est même le cas de la plus grande partie de la *Ligue française d'action catholique féminine* (environ 500 000 adhérentes), qui a remplacé depuis 1933, avec une orientation plus ouverte, la très conservatrice *Ligue patriotique des Françaises*.

Dans une interview au journal *l'Intransigeant*, Louise Weiss déclare : «Je ne fais du féminisme que depuis trente mois... J'ai fait descendre l'idée féministe, tenue jusqu'alors en vase clos, dans la rue... La France, avant moi, avait des féministes, moi, je suis réellement la suffragette.»

La revue *Le Droit des Femmes* d'avril 1936 rappelle quelques étapes des luttes féministes depuis soixante ans et commente : «Heureusement que Mme Louise Weiss n'a laissé à personne le soin de déclarer que, néophyte du féminisme, elle n'en faisait que depuis trente mois. De là vient sans doute qu'elle ne sait pas que depuis longtemps les féministes sont descendues dans la rue... Mais tout cela est pour Mme Louise Weiss lettre morte. Elle seule, et c'est assez ! Armée d'une houppette à poudre de riz à l'usa-

**Les manifestations pour le vote des femmes furent nombreuses entre les deux guerres. Une "suffragette" qui s'était enchaînée aux grilles du Palais-Bourbon est ici emportée par les agents.**

ge des sergents de ville, elle prétend représenter le féminisme en marche. Quelle erreur est la sienne. Elle le ridiculise.»

Effectivement, quand on lit les mémoires de Louise Weiss, qu'elle publiera en 1970, on ne peut manquer d'être frappé par le ton dédaigneux qu'elle adopte pour évoquer les autres dirigeantes féministes, les hommes politiques, les hommes en général, jeunes et vieux, la plupart des femmes pareillement, à commencer par sa cuisinière, bref à peu près le monde entier, sauf elle-même. Il n'en reste pas moins qu'elle a contribué à relancer le débat.

Elle se présentera à nouveau aux élections à Saint-Denis en 1935 lors d'une "partielle", et dans le 5e arrondissement pour les législatives en 1936. Puis elle abandonnera ce terrain pour consacrer son activité à un *Comité des Réfugiés* qu'elle a créé : car après l'invasion de l'Autriche et de la Tchécoslovaquie par les troupes d'Adolf Hitler, après l'interdiction de toute opposition politique dans les pays dominés par le nazisme, après l'intensification des persécutions contre les Juifs, les réfugiés affluent en France<sup>2</sup>.

### Trois femmes au gouvernement

Cependant, en 1936, la majorité politique a changé, le Front populaire (socialistes, communistes, radicaux) a remporté les élections. Léon Blum a fait entrer trois femmes dans son gouvernement (Cécile Brunschwig, Irène Joliot-Curie et Suzanne Lacore). Geste hautement significatif. Elles sont acclamées lors de leur première apparition au Palais-Bourbon. Une nouvelle fois, la Chambre des députés vote, à une écrasante majorité, une proposition accordant le droit de vote aux femmes. Mais Blum n'intervient pas pour obliger le Sénat à discuter ce texte, qui une fois de plus sera enterré.

Bientôt ce sera la guerre.

Et enfin, le 21 avril 1944, à Alger, le *Comité français de libération nationale* présidé par le général De Gaulle (c'est-à-dire le gouvernement provisoire de la France libre) étendra le droit de vote aux femmes, par une ordonnance qui deviendra la loi dès la Libération. Plus de vingt ans après tous les autres pays développés.

Noël Monier

2. Louise Weiss participera à la Résistance. Après la guerre, elle s'engagera dans la politique, au centre droit. Elle finira sa vie comme doyenne de l'Assemblée européenne de Strasbourg, sous l'étiquette UDF.

## Le lent cheminement du suffrage universel

La Révolution de 1789 a donné au peuple le droit d'élire ceux qui font les lois, mais il ne s'agissait pas encore d'un véritable suffrage universel : les Constitutions de 1791 et de 1795 instaurèrent le "suffrage censitaire", où seuls les hommes qui payaient un certain montant d'impôt (le "cens"), c'est-à-dire les riches, pouvaient voter. Napoléon 1er, à partir de 1802, réserva le droit de vote à des notables désignés à vie. La Restauration rétablit en 1814 le "suffrage censitaire".

Il fallut 1848 et la Deuxième République pour que «tous les Français âgés de 21 ans», sans distinction de ressources ou de classe sociale (mais pas les femmes), aient le droit de voter. Cela ne dura pas longtemps. En 1850, Louis-Napoléon Bonaparte, le futur Napoléon III, introduisit une discrimination nouvelle : pour voter, il fallait être inscrit sur les listes électorales de

la commune depuis trois ans, ce qui excluait les indigents sans domicile fixe et surtout une grande partie du prolétariat, que ses conditions de vie obligeaient à l'époque à une grande instabilité dans l'habitat.

En 1870, la Troisième République est proclamée : suppression de cette clause des trois ans, et donc retour au suffrage universel... mais seulement des hommes. Pour les femmes, il faudra attendre 1944.

En 1974, Giscard fait abaisser l'âge du droit de vote à 18 ans.

Dans les dernières années du XIXe siècle, Hubertine Auclert, pionnière de la lutte pour le suffrage des femmes, lança une campagne sur le thème : «Je ne vote pas, je ne paie pas.» Il ressort de la Déclaration des droits de l'homme, expliquait-elle, que quiconque paie l'impôt a le droit de concourir, directement ou par ses représentants, à la formation des lois qui

l'instaurent. Donc, disait-elle, si on me refuse le droit de vote, on ne peut pas exiger de moi que je paie des impôts.

Cet argument a été repris ces dernières années par ceux qui réclament un droit de vote pour les immigrés établis en France : une véritable démocratie, disent-ils, doit accorder à tous des droits équivalents aux devoirs ; donc tous ceux qui sont soumis aux lois doivent pouvoir concourir à leur élaboration en élisant leurs représentants. En 1981, Mitterrand avait inscrit dans son programme le droit de vote aux élections locales pour les étrangers résidant en France depuis dix ans. Mais cela ne dépassa pas le stade des promesses électorales.

Toutefois, dans le cadre de la construction européenne, il est prévu que les citoyens de la Communauté puissent voter aux élections locales s'ils vivent en France.

# 18<sup>e</sup>

## CULTURE

# “Attitude 18” : la mairie du 18e va lancer son mini-festival culturel

Cent mille exemplaires du programme distribués dans les boîtes à lettres : la mairie du 18e veut faire de la période du 14 mai au 14 juin un temps fort de la culture dans le 18e.

«A l'origine, nous dit Mme Goldgrab, adjointe chargée de la culture dans la municipalité d'arrondissement, nous avons pensé organiser un "festival culturel du 18e". Mais qui dit festival dit budget. Le budget d'une mairie d'arrondissement est si faible qu'il aurait fallu trouver ailleurs des subventions ; or nous n'en avons pas obtenu du ministère de la Culture.»

(Il faut d'ailleurs noter que plusieurs associations du 18e, qui organisent des événements culturels, étaient réticentes devant ce projet de la mairie : les subventions du minis-

tère de la Culture et de ses directions régionales n'étant pas d'un montant illimité, ces associations craignaient que ce qui serait accordé au festival de la mairie du 18e ne soit soustrait des subventions qu'elles-mêmes attendaient...)

Le mini-festival de la municipalité du 18e, baptisé “Attitude 18”, se contentera donc de patronner, coordonner et faire connaître un certain nombre d'initiatives.

Tous les théâtres du 18e, sollicités, ont donné leur accord pour mettre en place, durant cette période, un système de tarifs réduits passant par Attitude 18.

Les “portes ouvertes” de deux grandes associations d'artistes du 18e se situent dans cette période et figureront sur le programme : celles de Point d'Art d'Anvers aux Abbesses

du 8 au 17 mai, celles de Carré d'Art Goutte d'Or du 12 au 14 juin. Une exposition des locataires de la cité Montmartre aux Artistes est prévue en mairie du 22 au 29 mai.

Il y aura une exposition de dessins d'enfants dans le cadre des ZEP (zones d'éducation prioritaires). L'association AIDDA présentera dans son nouveau local de la rue Montcalm une exposition de photos sur le thème des quartiers.

Plusieurs librairies du 18e prévoient durant cette période des signatures et des rencontres.

La troisième édition du festival Le 18e tout un poème aura lieu du 16 au 17 mai, avec notamment cette année des programmations sur les poètes albanais et les poètes du Bengale.

Du 29 mai au 9 juin, ce sera le traditionnel Jazz à Montmartre, avec des concerts dans les Arènes tous les

jours de 18 h à 19 h 30. Concerts auxquels succéderont des représentations théâtrales en plein air ; déjà beaucoup de compagnies sont candidates.

Les bibliothèques du 18e prévoient aussi des initiatives. Il y aura des concerts, des lectures à la mairie.

Tout cela figurera dans le programme. Il y aura un kiosque d'information à la mairie, un système de coupons donnant accès aux tarifs réduits et qui seront distribués dans plusieurs points de l'arrondissement.

«Nous n'imposons pas de ligne artistique, dit Mme Goldgrab, nous ne sommes pas organisateurs. Ce que nous voulons, c'est, durant une période privilégiée, susciter un engouement pour la culture, donner le maximum de retentissement aux initiatives, pousser les gens à sortir de chez eux...»

## Le deuxième festival “Montmartre en Europe” aura lieu du 13 au 27 juin

L'objectif premier du festival Montmartre en Europe n'est pas artistique. C'est d'abord une meilleure connaissance et un rapprochement des peuples. Mais c'est dans le domaine de la culture qu'on peut le plus facilement faire communier des gens venus d'horizons différents», nous explique M. Mercier, animateur d'UVA 18.

Du 13 au 27 juin prochains aura lieu la deuxième édition du festival Montmartre en Europe. La précédente s'est déroulée en 1996. Cette année, un thème a été retenu, en lien bien sûr avec la colline de Montmartre : “collines et montagnes inspirées à travers l'Europe”.

Forteresses, palais ou sanctuaires, lieux de pèlerinage, de tourisme, ou sources de légendes, beaucoup de lieux élevés ont, tout au long de l'histoire, joué un rôle marquant dans la conscience des peuples, de l'Acropole d'Athènes au mont Palatin de Rome, du Thingvellir en Islande (site historique du premier Parlement de

ce pays) au mont Koli en Finlande (célèbre par l'épopée du Kalevala), de Montserrat en Catalogne à Véze-lay... ou Montmartre en France, etc...

### Neuf pays plus la France

UVA 18, organisateur du festival, a pris contact avec les ambassades des pays européens. Autour de ce thème, traité de façon très large, neuf pays plus la France présenteront leurs productions culturelles : Espagne, Italie, Grèce, Roumanie, Lituanie, Finlande, Allemagne, Grande-Bretagne, Islande.

La présence de l'Islande mérite un commentaire particulier : ce pays, remarquable conservatoire de la culture scandinave, et dont le Parlement est le plus ancien d'Europe (il date de 930), est mal connu en France, ce sera l'occasion de le découvrir. Sa fête nationale tombera précisément au milieu du festival Montmartre en Europe.

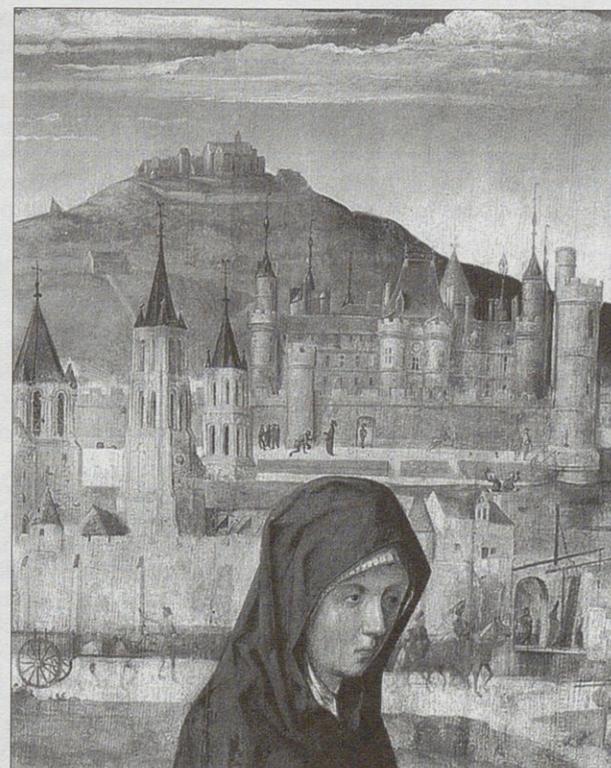
Il y aura des expositions : à la mairie notamment, dans la salle des fêtes,

peinture et sculpture d'artistes des divers pays ; dans le grand hall, une exposition de dessins d'enfants présentée par l'Association des écoles françaises européennes ; dans le hall d'accueil, des éléments documentaires.

Dans la vaste crypte sous l'église Saint-Jean (l'église de la place des Abbesses), une sélection d'œuvres sur le thème de la montagne (choisies par un jury composé de personnalités non montmartroises afin d'éviter les soupçons de “copinage”). Il y aura des soirées musicales, des conférences, deux soirées littéraires, une journée “jeunes et sports”. Un parte-

nariat est également prévu avec des collèges de Montmartre. Etc...

Les artistes plasticiens, écrivains, poètes intéressés par ces rencontres peuvent se mettre en contact avec Helena Pavlovsky et Françoise Montis en écrivant à UVA 18 (9 rue Duc, 75018 Paris, 01 42 64 67 64).



Thème choisi cette année : “Collines et montagnes inspirées à travers l'Europe”. (Ci-dessus, la colline de Montmartre vue par un peintre autour de 1500. Détail d'un tableau du “Maître de Saint-Germain-des-Prés”).

### UVA 18 : un groupement d'associations

UVA 18 (Union pour la vie associative dans le 18e), qui organise le festival Montmartre en Europe, est un groupement d'associations, créé il y a dix ans grâce au mécénat du Crédit mutuel du 18e. Cette banque en effet, qui fonctionne sur une base coopérative, se donne comme vocation prioritaire le sou-

tien des activités associatives. 52 associations du 18e sont actuellement membres d'UVA 18 ; moyennant une cotisation de 300 F par an, elles peuvent disposer de services divers, domiciliation, utilisation des salles de conférences et d'expositions à un tarif vraiment très bas (25 F de l'heure), informa-

tions et conseils pratiques et juridiques...

UVA 18 cherche à favoriser les contacts entre associations diverses. Elle publie un petit bulletin trimestriel de liaison, Le Tambour de Montmartre. Le président d'UVA 18 est André Dumas. M. Mercier est un de ses principaux animateurs.

**18<sup>e</sup>**  
**CULTURES**

## Bal breton au Divan du Monde



Jean-Michel Delage

Sur la porte, une affichette est scotchée : *Oigor*. Cela signifie "entrée" en breton. Car tous les quatrièmes dimanches du mois, le Divan du Monde se met à l'heure régionale et organise un *fest deiz*, une fête diurne, par opposition au *fest noz* qui a lieu en soirée.

Ce jour-là, le bal s'intercalait entre deux spectacles consacrés aux carnivals d'Amérique Latine. Aussi le drapeau breton faisait-il face à des masques de papier mâché. Les endroits stratégiques, comme la porte d'entrée, sont eux aussi étiquetés : *braog* pour le bar, *tavarn* pour le pub, *krampouz* pour la crêperie...

Deux musiciens ont pris l'initiative d'organiser ce rassemblement : Olivier Mell et Franck Salaün, eux-mêmes spécialistes de la musique traditionnelle. Leur bal se veut très ouvert. A chaque session, des groupes divers sont invités. Cette fois-ci, outre la formation bretonne qui ouvre la soirée, un groupe irlandais est invité. Au programme, pour des manifestations ultérieures, des musiciens cajuns et

des roumains sont également annoncés.

Olivier Mell explique : «*Nous voulons dépoussiérer la musique bretonne.*» En effet, sur scène, la vièle et le biniou se mélangent à la guitare électrique. Liés par le petit doigt, les danseurs, âgés de 20 à 30 ans, improvisent des farandoles au rythme entraînant. Selon les organisateurs, la manifestation réunit principalement des Bretons et des amateurs de musique folk. Nicolas, 25 ans, explique : «*J'ai quitté la Bretagne il y a peu. La-bas je ne ressentais pas la nécessité de participer à ce genre de fête. Mais maintenant que j'habite Paris, j'ai besoin de renouer avec la tradition.*»

Sur la piste, quelques 300 personnes sautillent en cadence sous les yeux amusés d'Annick, la cinquantaine. Elle avoue : «*Je m'assieds parce que j'ai un peu chaud. Mais je vais bientôt retourner danser. Je suis ravie que les manifestations de ce genre, qui avaient disparu, soient en train de renaître.*» Car, comme le rappelle l'une des multiples affichettes qui décorent le lieu, au début du siècle il était dans tous les lieux publics "interdit de cracher et de parler breton".

Sandra Mignot

□ Divan du Monde, 75 rue des Martyrs. Fest deiz le quatrième dimanche du mois de 16 h à 21 h.

### Bédéscope, le retour

**B**édéscope est de retour. Né il y a deux ans rue des Cloÿs, ce bimestriel avait déménagé depuis dans un arrondissement lointain. Il est venu à récipiscence et s'est de nouveau installé dans le 18<sup>e</sup>, au 56 rue Ordener. Non pas revue de BD mais guide de la BD et de l'image dessinée, *Bédéscope* offre sur 56 pages (format *Pariscope*) des infos sur l'actualité de la bande dessinée, des reportages sur les auteurs, des critiques, des interviews et des pages culturelles para-BD.

□ En vente par abonnements et en kiosques : 20 F

**A VOTRE DISPOSITION  
TOUS LES JOURS  
de 6 h à 20 h**



**Mimogea**  
LIBRAIRIE • PAPETERIE

15, rue des Abbesses, 75018 Paris  
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31

**18<sup>e</sup>**  
**LIVRES**

## Les Mystères du Sacré-Coeur, un roman d'aventures dans la tradition des feuilletons populaires

L'amour, la haine, la vengeance, les machinations souterraines, des coïncidences étranges et des rebondissements de dernière heure... Un héros jeune, beau et dynamique, une jeune fille aussi jolie que mystérieuse, un personnage maléfique, quelques gueules patibulaires et toutes sortes de braves gens en prime : *Les Mystères du Sacré-Coeur* cumulent tous les ingrédients des feuilletons populaires du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'auteur, Catherine Guigon, journaliste et essayiste politique par ailleurs, qui a mis quatre ans à écrire ce premier roman, revendique cette parenté : «*J'ai voulu renouer avec mes plaisirs d'enfance, d'adolescence quand je lisais tant de ces romans.*»

Envie de s'amuser mais de s'amuser sérieusement : sans prétendre à la vérité absolue, Catherine Guigon s'est soigneusement documentée sur la période : depuis 1872 et les retombées de la guerre et de la Commune, jusqu'à 1889 et l'Exposition universelle commémorant le centenaire de la Révolution. Ces *Mystères* racontent les malheurs de Théo Archibault, homme comblé dont les vignes produisaient le meilleur vin de Montmartre mais se trouvaient à l'emplacement même où le parti clérical de

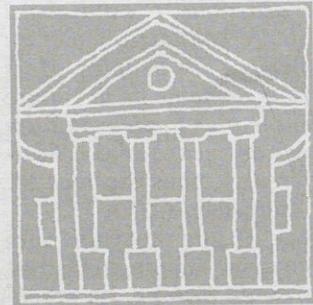
France et les fondateurs de l'Œuvre du Sacré Cœur avaient décidé d'ériger une basilique en expiation des crimes de cette nation coupable...

Spolié, exproprié, en butte à la vindicte d'un puissant de l'ombre, Théo se retrouvera bagnard en Nouvelle-Calédonie. Il y rencontrera Louise Michel, il en sortira grâce à l'appui de Clémenceau. Pendant ce temps, Julie, celle qu'il aime, sera elle aussi persécutée et croquera des personnages célèbres : le romancier Paul Féval, devenu bigot en son âge avancé, le jeune Sigmund Freud élève à Paris du grand Charcot, et un gamin dégingandé qui deviendra Valentin le Désossé.

Catherine Guigon s'est amusée à parsemer son roman de personnages réels «*saisis à des moments de leur vie où on les connaît le moins*». Elle mêle des anecdotes vraies et quelques inventions de son cru telles qu'une idylle de la Vierge rouge (???), ou les dessous de l'invention du divan de Freud (!!!). Et comme dans tout feuilleton qui se respecte, à la fin les bons sont récompensés et les méchants punis mais... gare aux ultimes rebondissements.

Marie-Pierre Larrivé.

□ Editions du Seuil. 120 F.



## THEATRE DE LA VILLE LES ABBESSES

31 RUE DES ABBESSES PARIS 18

JUSQU'AU 5 AVRIL THEATRE

**le Régisseur de la chrétienté**  
Sebastian Barry Stuart Seide

DU 14 AU 19 AVRIL DANSE

**Michèle Anne De Mey**  
*Katamênia* création à Paris  
d'après *la Jeune Fille et la Mort* de Franz Schubert

DU MER. 22 AU MER. 29 AVRIL MUSIQUE

**Hélène Delavault**  
*le Mot et la Chose* création  
petit drame à 2 voix autour de la chanson libertine du XVIII<sup>e</sup> siècle

LOC. 01 42 74 22 77 2 PL. DU CHATELET PARIS 4  
31 RUE DES ABBESSES PARIS 18

**Théâtre**

**A l'Atalante  
Moi, Quelqu'un**

d'Isabelle Rèbre, mise en scène de Bernard Bloch

Un événement d'actualité a inspiré Isabelle Rèbre, réalisatrice de courts-métrages audiovisuels dont c'est la première pièce de théâtre : l'affaire Khaled Kelkal.

Deux hommes se rencontrent, l'un arabe, l'autre européen, l'un croit au ciel, l'autre à la raison. Tous deux sont des tueurs. L'un a tué des "infidèles" au nom de Dieu, l'autre a tué sa femme. Ils cherchent à se comprendre. Sujet brûlant, que Bernard Bloch a traité avec la lucidité, l'attention à la moindre nuance du texte, mais aussi la tension qui caractérisent ses mises en scène. **N.M.**

□ Jusqu'au 11 avril. 10 place Charles Dullin. 01 46 06 11 90.

**A l'Etoile du Nord  
Jouvet, Diderot :  
Le Paradoxe**

d'après des textes de Denis Diderot et Louis Jouvet, mise en scène de Bernard Djaoui.

Louis Jouvet, comédien, a rencontré Denis Diderot en personne. C'était en 1945, peu après son retour de quatre années d'exil en Amérique du Sud. Malheureusement cette rencontre n'a jamais été rapportée... Il y a eu cependant un témoin anonyme ; on ne sait pas la date de cette rencontre, gageons que c'était en avril.

Il était tentant de porter à la scène, l'un répondant à l'autre, les textes où Diderot parle du métier de comédien et la réponse que lui firent, cent cinquante ans plus tard, les textes de Jouvet. Bernard Djaoui l'a fait, et cela donne un dialogue pétillant et profond, où l'on parle d'amour, de goût, de philosophie, de politique, et bien sûr... de théâtre. **R.P.**

□ Du 18 avril au 31 mai. 16 rue Georgette Agutte. Tél. 01 42 26 47 47.

**Théâtre des Abbesses  
Katamènia**

chorégraphie de Michèle Anne De Mey pour quatre danseurs

Michèle-Anne De Mey est une passionnée de musique. Elle s'en inspire pour créer son univers : les lignes mélodiques engendrent les lignes chorégraphiques. Ainsi sont nés et ont été présentés au

Théâtre de la Ville *Châteaux en Espagne*, sur des airs de Haydn et Mozart, *Sinfonia Eroica*, sur l'Héroïque de Beethoven, *Pulcinella* sur des rythmes de Stravinski. *Katamènia*, en grec le *Cycle de la Lune*, astre féminin par excellence, présente avec le quatuor de Schubert *La jeune fille et la mort*, un voyage à travers la féminité. Quatre femmes aux personnalités différentes nous parlent d'elles à travers leurs mouvements. Mais ce sont quatre femmes d'aujourd'hui : au romantisme douloureux de Schubert elles opposent une réflexion de leur temps, généreuse et lucide. **R.P.**

□ Du 15 au 18 avril. 31 rue des Abbesses. Location 01 42 74 22 77.

**Hélène Delavault :  
Le Mot et la Chose**

joué et chanté par Hélène Delavault et Gilles David

C'est un petit drame à deux voix autour de la chanson libertine du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi ces vers de l'abbé de Lattaignant :  
« J'avouerai que j'aime le mot,  
J'avouerai que j'aime la chose.  
Mais c'est la chose avec le mot,  
Mais c'est le mot avec la chose,  
Autrement la chose et le mot  
Entre nous seraient peu de chose.  
J'avoue même en faveur du mot  
Pouvoir ajouter quelque chose,  
C'est qu'on peut dire encor le mot  
Alors qu'on ne fait plus la chose... »

Ah, qu'en termes galants, l'abbé, ces choses-là sont dites ! Et la voix acide, mutine, lutine, libertine d'Hélène Delavault, si elle ne nous le dit pas, c'est pour mieux le chanter. **R.P.**

□ Du 22 au 29 avril. 31 rue des Abbesses. Location 01 42 74 22 77.

**Au Théâtre  
Montmartre-Galabru**

**Le retour de  
Monsieur Leguen**  
de Jean-Christophe Barc

Un ascenseur. Qui se bloque. Quatre individus à l'intérieur. Huis clos donc. Conversation de salon qui vire rapidement au règlement de comptes surréaliste. Les plombs sautent, et pas seulement aux commandes électriques de l'ascenseur. Une comédie piquante et l'impertinence du café-théâtre. □ 4 rue de l'Armée d'Orient. 01 42 23 15 85. Jusqu'au 10 mai, du mar. au sam. 20 h 15.

**Au Tremplin Théâtre  
La nuit juste avant  
les forêts**

de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Christophe Laparra

L'histoire d'un être ivre et frou de solitude, de dégoût et de lassitude, face à tous les

"salauds" qui font la pluie et le beau temps, qui font "la mode, la bouffe, la politique" et le travail aussi. **R.P.**

□ Du 9 avril au 2 mai. 39 rue des Trois Frères. 01 42 54 91 00.

**Et aussi**

■ **Dialogues entre ciel et terre**, d'après Leopardi (lun., mar., merc. 20 h, dim. 19 h), et **Brûlures**, sur des textes de Sainte Thérèse d'Avila et Saint Jean de la Croix (lun., mar., merc.

19 h) continuent jusqu'au 8 avril au *Lavoir moderne parisien*, 01 42 52 44 94. A partir du 15 avril, **Nuit Blanche**, de Mama Keita, mise en scène Jean-Louis Galey.

■ **Le bleu de l'eau de vie**, de Carlos Semprun Maura, mise en scène Luc Charpentier. Prolongation jusqu'au 26 avril, jeu. vend. sam. 20 h 45, mais pas de spectacle dim. A *l'Alambic*. 01 42 23 07 66.

■ **Ardèle ou la marguerite** de Jean Anouilh, à *l'Atelier*. 01 46 06 49 24.

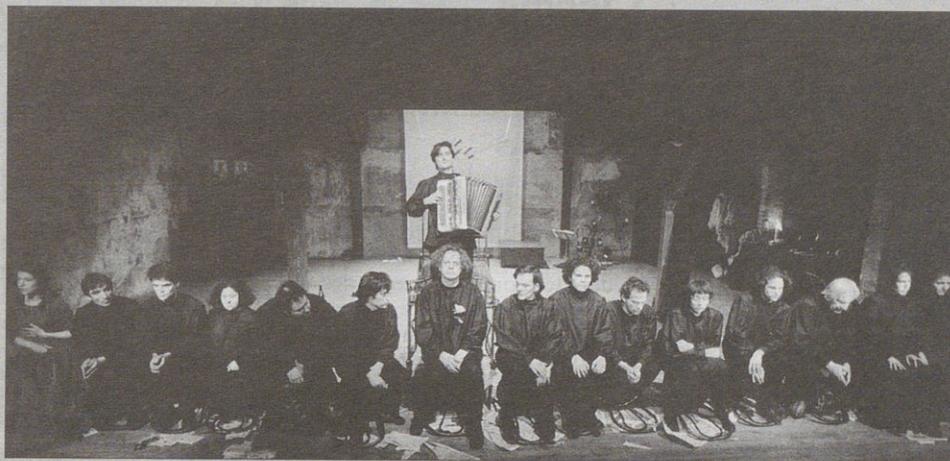
■ **Monsieur chasse** de Feydeau, du mardi au vend. 20 h 30 au *Funambule*. 01 42 23 88 83.

■ **Dany Mauro** (20 h 30) et **Max de Bley** (22 h) au *Théâtre de Dix Heures*. 01 46 06 10 17.

**Pour les enfants**

■ Nouveau programme des **Marionnettes de Montmartre** à la *Halle-St-Pierre*. Merc. sam. dim., tous les jours pendant les congés scolaires. (2 rue Ronnard, 01 42 58 72 89)

*Un événement au Lavoir moderne parisien*  
**Les Frères Karamazov, d'après Dostoïevski**



Plus de vingt comédiens dans la petite salle du Lavoir moderne...

Adaptation, mise en scène : Jean Gillibert

L'adaptation pour le théâtre de l'œuvre majeure du romancier russe Fedor Mikhaïlovitch Dostoïevski (1821-1881), *les Frères Karamazov*, présentée au *Lavoir moderne parisien*, est, dans la mise en scène épurée de l'adaptateur et acteur Jean Gillibert, un temps fort de théâtre-passion. Placée sur le thème du parricide œdipien, la pièce est interprétée par une vingtaine de jeunes comédiens convainquants.

« Dis-moi, Dieu existe-t-il ? Y a-t-il une immortalité ? » Lancée comme un défi par Fiodor Pavlovitch Karamazov à ses fils, cette question est le fil conducteur de la tragédie qui s'amorce, une tragédie autour de la grande question du mal. Les fils- Ivan, l'athée, l'intellectuel brûlant en quête de souffrances multiples, Dmitri le débauché, à qui Fiodor Pavlovitch a transmis sa « frénésie », Smerdiakov le bâtard, le « non-chrétien » qui « médite le nom de Dieu », et surtout Aliocha, le plus jeune, « ange épiléptique », promis à la prêtrise, figure lumineuse et douloureuse - sont soumis tour à tour à la provocation permanente de ce père démoniaque, porteur de tous les péchés capitaux.

Quand le vieux « bouffon », comme il se nomme lui-même, se rend au monastère où est initié Aliocha, c'est « pour voir un drôle de coco », en fait un *staretz* (supérieur du monastère) mourant, à la réputation de saint, qui exerce avec bonté son influence auprès des fidèles et apaise les maux des femmes déshéritées en mal d'enfants disparus. Roublard, Fiodor feint l'extase devant l'icône de « la petite Mère de Jésus » mais, paillard, tente de trousseur les pénitentes en prière.

Contre ce père tyran qui défie l'Eglise,

et toute croyance, et « le socialisme chrétien, plus dangereux que le socialisme athée », capable des pires bassesses pour enfoncer sa descendance aimée/honnie de « petits goretts » dans la fange, le parricide va peu à peu s'élaborer.

Crinière blanche, corps enveloppé dans la fourrure tachetée de son manteau ou dans le velours rouge de sa robe d'intérieur, Jean Gillibert est Fiodor, le père violent/pitoyable, vivant/"tuable". Blouses noires ou soutane épousant leurs silhouettes fortes et fragiles, Ivan (Stéphane Valensi), Dmitri (Christian Fischer-Naudin), Aliocha (Marc Sefiha), Smerdiakov (Karim Bouziouane) restituent, au delà du geste ultime, la sensualité, la fougue et le désespoir/espoir des Frères Karamazov.

Une touche de blanc virginal posée sur la dentelle des vêtements de Grouchenka, toute dévouée à Dmitri qui ne l'épousera pas, et de pourpre teintant l'étoffe de la robe corsetée de la sulfureuse Catherina, la « catin » de Dmitri, mettent en valeur le sombre des costumes et la chorégraphie de la troupe.

C'est un événement qu'un spectacle de cette importance, avec un si grand nombre de comédiens, dans une petite salle comme le *Lavoir moderne parisien* - qui peut s'honorer d'avoir inscrit *les Frères Karamazov* à son programme, alors que, depuis douze ans qu'elle existe, elle vit dans la fragilité en raison de l'absence totale de subventions.

**Jacqueline Gamblin**

□ Jusqu'au 10 avril, les jeudi, vendredi et samedi à 19 h. Durée du spectacle 4 heures avec entracte. Réservation au 01 42 52 09 14. Tarif 90 F, réduit 60 F, groupes et scolaires 50 F.

(Suite de la page 21)

## Quand le théâtre fait du cinéma

C'est ce qui arrive au *Trianon*, livré pour trois semaines au réalisateur Albert Dupontel pour un long métrage qui sortira à l'automne prochain, et où il est question d'un metteur en scène à succès qui termine sa pièce... On lui en a commandé une autre mais l'inspiration ne vient pas...

Le *Trianon* a été choisi comme décor pour sa superbe architecture Napoléon III : grand escalier, vestibule à miroirs et cariatides, salle de théâtre à l'italienne avec ses bas-reliefs en staff et masques lyriques.

Il n'y aura pas de spectacle pendant la durée du tournage.

R.P.

## Musique

### L'Elysée Montmartre

• **The Cramps** (16 avril)  
Aux origines du mouvement psyché, The Cramps sont les vieux routiers dégénérés du rock.

• **Goldie** (21 avril)  
Le DJ le plus hype du moment, l'Elysée sera "jungle"...

• **Et aussi** : Soirée Sabotage le 3 avril. *Mike Ladd* le 8. *Audioactive* le 15. *Urban Sound System* le 19. *Bjorn Again* le 28.  
□ 72, boulevard Rochechouart. 01 44 92 45 45.

### La Cigale

• **Louise Attaque** (6, 7, 8 avril)  
Révélation du rock français de l'année, ils auront peut-être un trophée aux Victoires de la musique dans trois ans, pour le moment profitons-en.

• **Mass Hystéria et Oneyed Jack** (10 avril)  
Le hard-core-techno va faire trembler la Cigale !

• **Jan Garbarek** (23 et 24 avril)  
Le plus célèbre des saxophonistes de jazz européens, le Norvégien Garbarek continue après trente-six ans de carrière à susciter la contradiction. Sa sonorité pleine, large, sans fioritures, au lyrisme contenu, a d'ardents admirateurs et tout autant de détracteurs. Influencé par Coltrane à ses débuts, il a exploré depuis une dizaine d'années

toutes sortes de musiques traditionnelles.

• **Rachid Taha** (25 avril)  
L'ancien chanteur du groupe *Carte de Séjour* présente les morceaux de son premier album solo, et sûrement quelques reprises.

• **Et aussi** : *Parabellum* le 2 avril, *L'Affaire Louis Trio* le 3, *Le Comte rouge* du 27 au 30.

□ 120 boulevard Rochechouart. 01 42 23 15 15.

### La Boule noire

*Therapy* le 15 avril, *Ashbury Sayth* le 24, *Morbid Angel* le 26 avril. (120, boulevard Rochechouart, 01 42 23 15 15.)

## Cinéma

### Cinéma des Cinéastes Patrice Leconte en 7 films

Du 1er au 14 avril, le Cinéma des Cinéastes consacre ses programmes à Patrice Leconte. Ce réalisateur, cinéaste inclassable, a débuté comme auteur de comédies sympathiques et sans prétentions, et peu à peu a révélé d'autres ambitions (*Monsieur Hire*, *Tandem*, *Ridicule...*)  
Films présentés : *Les Bronzés* (1978), *Viens chez moi, j'habite chez une copine* (1980), *Tandem* (1987), *Monsieur Hire* (1989), *Le mari de la coiffeuse* (1990), *Tango* (1992), *Les Grands Ducs* (1995).

### Prolongation du festival "Le travail pour quoi faire ?"

Le festival de films sur le travail programmé par l'association *Les dimanches du documentaire* est prolongé jusqu'au 19 avril au Cinéma des Cinéastes (séances dimanche à 11 h, 14 h,

18 h, 20 h, cette dernière étant suivie d'un débat).

□ 7 avenue de Clichy, tél. 01 53 42 40 20.

### Studio 28

### Un chef d'œuvre peu connu de Lubitsch

Dans les programmes d'avril du Studio 28, notons une comédie de Lubitsch rarement projetée, *The Shop around the Corner* (1939, avec James Stewart), dont le réalisateur déclarait : «C'est le meilleur film que j'ai tourné.» (Dim. 5, mardi 7 avril)  
□ 10 rue Tholozé. Autres programmes : 01 46 06 36 07.

## Débats, conférences

### 54 ans après, la Milice...

■ La *Ligue des Droits de l'Homme* organise lundi 27 avril à 20 h au Studio 28, 10 rue Tholozé, une projection-débat : film *La Milice*, d'Alain Ferreri, en présence du réalisateur, de Françoise Basch (petite-fille de Victor Basch, assassiné par la Milice), Hélène Marchand-Zay (petite-fille de Jean Zay, assassiné par la Milice) et Henri Leclerc, président de la LDH. (Participation aux frais 20 F.)

### A la Société d'histoire du Vieux Montmartre

■ La *Société d'histoire et d'archéologie du Vieux Montmartre*, dont dépend le Musée de Montmartre, a repris son cycle de conférences. Mardi 7 avril : *L'aventure des mots venus d'ailleurs*, avec Henriette Walter, professeur de linguistique. Elle organisera également des visites (en mai, l'exposition de la Bibliothèque nationale sur

Delacroix, commentée par Claude Bouret, conservateur du cabinet des estampes à la BN; en juin une visite guidée de la maison de Zola à Médan) et des concerts... Tout cela est gratuit, mais réservé aux adhérents.

□ Renseignements, adhésions : 12 rue Cortot, 01 46 06 61 11.

## Littérature

■ **Marie Darrieusecq** parlera de son livre *Naissance des fantômes* dimanche 5 avril à la Librairie des Abbesses, 30 rue Yvonne Le Tac. A la même librairie, le mercredi 8 avril, rencontre avec **Arnaud Viviant** autour de son roman *La ville des grincements de dents*, suivie d'une fête.

■ La librairie *L'Humeur vagabonde*, 44 rue du Poteau, accueille jeudi 24 avril à 20 h 30 Mme Serve-Catelin pour une lecture de textes de **Christian Bobin**. (01 42 23 23 15).

## Expositions

### A la Halle-St-Pierre Des autodidactes entre l'art naïf et l'art brut

M<sup>an</sup> Jeanne était simple femme de peine dans les fermes ; dans les derniers mois de sa vie, elle s'empara d'une boîte de feutres de couleur appartenant à son fils, sculpteur, et se mit à dessiner...

Il y a aussi Germain Tessier, le jardinier de Pithiviers, la Berbère Baya, l'Ukrainienne Maria Prymatchenko, le pied-noir Paul Amar, l'ancien berger des

Autres Serge Vollin...

Loin des mièvreries des faux "naïfs", ces autodidactes sont d'authentiques peintres populaires, créateurs de mondes et de figures d'une force singulière, ne devant rien aux apprentissages académiques...

□ Du 6 avril au 2 août. 2 rue Ronsard. Tous les jours de 10 h à 18 h, entrée 40 F et 30 F. L'exposition "L'œil à l'état sauvage" (voir notre n° 37) continue en même temps jusqu'au 14 juin.

### A la mairie du 18e

### "Mélangeons nos couleurs", du Carré d'Art-Goutte d'Or (2 au 18 avril)

Après le thème "Portrait d'un quartier" choisi l'an dernier, les artistes de la Goutte d'Or membres du Carré d'Art exposent cette année à la mairie, du 2 au 18 avril, sur le thème "Mélangeons nos couleurs". Ce qui s'entend de plusieurs manières : évocation d'un quartier façonné par la diversité des cultures, et par le métissage, le croisement de ces cultures ; invitation pour les artistes au mélange des styles, des techniques, des idées ; et invitation à la production d'œuvres communes à deux ou plusieurs. (Contact : Jean-Marc Bombeau, 21 rue Cavé.)

### Points d'art d'Anvers aux Abbesses (27 avril au 7 mai)

Autre association d'artistes, très vivante, *Points d'Art d'Anvers aux Abbesses* exposera à la mairie, du 27 avril au 7 mai, puis la quarantaine d'artistes qui forment cette association enchaîneront immédiatement en ouvrant leurs ateliers, du 8 au 17 mai. (Contact : Isabelle de Pavant, 11 rue d'Orsel. Th. Grave, 01 42 23 65 60.)

### Et aussi

■ **Sophie Golvin-Revault** : œuvres sur papier, à la galerie *La Caserne*, 4 rue Feutrier, merc. vend. sam. 14 h 30 à 18 h, jusqu'au 30 avril.

■ **Pierrette Micheloud**, peintures, à la galerie *La Fleur d'or*, 4 rue Androuet, tlj 11 h à 13 h et 15 h 30 à 19 h, sam. et dim. 16 à 19 h. Jusqu'au 30 avril.

■ **L'association Regard 18** expose à UVA, 9 rue Duc, du 17 au 25 avril de 15 h à 19 h (peintures). Dans le même local, du 17 au 25 avril, exposition de l'association *Hourglass*.

■ **L'association Le Pinde** expose du 16 au 25 avril à la salle St-Pierre-de-Montmartre, 2 rue du Mont-Cenis, tlj de 11 h à 19 h.

Ces deux pages ont été rédigées par Michèle Stein, Jacqueline Gamblin, Rose Pynson, Donald James, Noël Monier.

## Les "Mémoires d'exil" de Reza

Depuis vingt ans, Reza, reporter-photographe mondialement connu (il a exposé dans plus de cinquante pays), promène son objectif du Bosphore à la Chine, de Cuba au cour de l'Afrique. Mais partout, son regard porte la trace de son histoire, la mémoire de son exil, celle de l'Iran qui est son pays natal et qu'il a dû quitter voilà plus de quinze ans.

Cette exposition présente donc des images d'hommes et de femmes de plusieurs peuples - Kurdes, Palestiniens, Cambodgiens, Pakistanaï, Soudanais, Ruan-dais, etc. -, arrachés à leur terre par la guerre, la dictature, les persécutions raciales, et qui doivent survivre, durement, avec dans la tête le souvenir de leur pays, et parfois la volonté de se battre pour y rétablir la liberté. Ces images témoignent contre l'oubli.



Turquie, Kurdistan, 1993. Une des photos de Reza.

Cette exposition "Mémoires d'exil", présentée à la mairie du 18e, est produite par l'association *France Terre d'Asile*, dont le siège central est dans le 18e, rue Ganneron (voir notre n° 37) et qui s'occupe de l'accueil des réfugiés.

□ Du 20 au 24 avril à la mairie du 18e (hall central), place Jules Joffrin.

C. TRAMBERT

# CALIBRE 18

Chapitre 5

Résumé des chapitres précédents : Notre héros Paul Hard, arrivé à Paris dans le 18e, habite un hôtel passage Lathuille et gagne sa vie en distribuant, la nuit, des prospectus sur les voitures pour un certain Monsieur Louis. Dans ses pérégrinations à travers l'arrondissement, il ne cesse de tomber sur des faits divers...

individu porte une arme. Que faire, seul contre trois, peut-être plus ? J'alerte la police. Elle n'a pas le temps d'arriver que les trois hommes ressortent en courant et, peu de temps après, un quatrième qui, manifestement choqué et le visage tuméfié, cherche secours. Lui proposant mon aide, je l'accompagne au commissariat de la rue de Clignancourt. Il me raconte comment il s'est fait piéger par un jeune homme avec qui il avait sympathisé peu de temps avant et qu'il avait emmené chez lui. Après avoir réussi à faire entrer ses complices, l'«ami» l'a ligoté et la bande l'a dévalisé. C'est une rengaine qu'on connaît au commissariat.

Le jour se lève sur la capitale et je peux me vanter de m'être fait raccompagner par les flics. Je ne sais pas ce qu'ils attendent de moi, mais je reste méfiant. On se voit trop souvent.

Au bar dès le lendemain, c'est l'ancien officier qui m'a raconté la suite. Trois frères habitant des cités proches, connus des services de police, se sont fait arrêter. Tout a été retrouvé chez eux, revolver, cagoules, et chez un complice de la rue Championnet - qui a quand même eu le temps de s'offrir pour 3 500 F de fringues

whisky du bar, une chevelure me paraissant familière se reflétait dans le miroir. Elle était seule, un livre à la main, un café sur la table. Quatre ou cinq mois s'étaient écoulés depuis notre première et fortuite rencontre. Se souviendrait-elle de moi ? Je n'étais pas sûr de vouloir lui parler. Le souvenir de ses paroles et de son baiser furtif se raviva. Valait mieux laisser tomber.

- Une bière s'il vous plaît.

- Bonsoir Paul.

Fin du suspens, elle se souvenait de moi. Là, j'étais piégé. Mes battements de cœur décuplèrent à la vue de ses yeux amande.

- Blanche, quelle surprise!

C'est fou ce que les hommes peuvent être hypocrites... Et puis tout se remit en ordre immédiatement. Je buvais ses paroles et ma bière. Elle saisissait mon excitation que j'avais probablement bien du mal à dissimuler. La discussion aurait pu durer des heures lorsqu'elle m'invita à dîner chez elle, non loin du café. Que voulez-vous, j'acceptai. Le soleil revenait.

Nous grimâmes six étages. Sur sa porte était gravé : - B. Ney -

Décidément. Ney, cette limite du monde. Ou

## Chapitre 5 DU CITRON, DE L'AIR, DU BLANC ET UN PEU DE LUMIÈRE

Pare-brise après pare-brise, la ville nocturne se reflète déformée et s'imprime dans mon esprit. Ça use les semelles et les neurones, ce genre de boulot. Les automobilistes vous haïssent, les commerçants vous dévisagent. Les couleurs se troublent.

Et le silence n'existe pas.

J'ai remarqué ça quand les flics sont partis, klaxons hurlants, gyrophares allumés, encadrant un camion. Flanqué d'un seul officier, le propriétaire du véhicule restait là, sur le trottoir, ahuri de se voir enlever son camion pour la deuxième fois en une semaine.

La première fois, il s'agissait d'un vol.

Cette fois-ci, il avait retrouvé son véhicule, mais muni d'une fausse immatriculation, au moment où deux flics s'apprétaient à dresser procès-verbal pour stationnement irrégulier. Il leur expliqua la ressemblance avec son bien dérobé. Après vérification, ils décidèrent d'organiser une planque. Elle porta ses fruits rapidement. Un

avec la carte de crédit du steward.

Les nuits devenaient de moins en moins longues. Le printemps revenait. Les Parisiens revivent à cette époque. La rue de nouveau s'anime, les sourires reviennent, la gaîté est presque là. C'est l'époque des fêtes de quartier, des concerts, des rencontres. Les bars sont pleins d'un bout à l'autre de l'arrondissement et, quel que fût mon parcours ces soirs-là, j'éprouvais un réel plaisir à participer à ces ambiances.

Longtemps je me suis demandé pourquoi rester ici. Après tout, ma paye n'était pas formidable, ma vie plutôt solitaire. J'avais à peine mis les pieds dans les autres quartiers de la capitale. De Clichy à Montmartre, de Clignancourt à La Chapelle, qu'avais-je appris ? Qu'est-ce qui pouvait me retenir ici ? Oui, mais retourner dans mon trou de province, non merci !

Vraiment, le doute m'avait rongé jusqu'à ces soirs plus cléments et plus vivants.

Un soir de mai, je ne sais plus comment ni pourquoi j'ai atterri dans cette épicerie de la rue Doudeauville. A peine sorti, je vois une bonne dizaine de flics, encore eux, se précipiter dans l'arrière-boutique et s'emparer de tubes de crè-

homme monta à bord et quand les fins limiers décidèrent de passer à l'assaut, le conducteur prit la fuite. Il s'est fait pincer de l'autre côté du périph, après une course poursuite et une violente interpellation.

Le fugitif, c'était «le Citron». Un truand notoire qui collectionnait les délits tels qu'association de malfaiteurs, falsification de papiers, escroquerie. Du gros gibier pour la brigade de répression du banditisme.

Le Citron habitait là et la police avait fouillé sa tanière. En vain. Le camion fut alors provisoirement confisqué comme pièce à conviction. Son propriétaire pleurait presque de le voir partir. Et le flic de reconforter notre homme à coup de gags en usage dans la grande maison.

- Vous en faites pas, le Citron s'est fait presser. Il a eu de gros pépins...

Il rigolait grassement.

Ce sont encore les lumières qui me guidèrent vers la place Jules Joffrin. Quatre heures du matin. Je rentre benoîtement à mon hôtel.

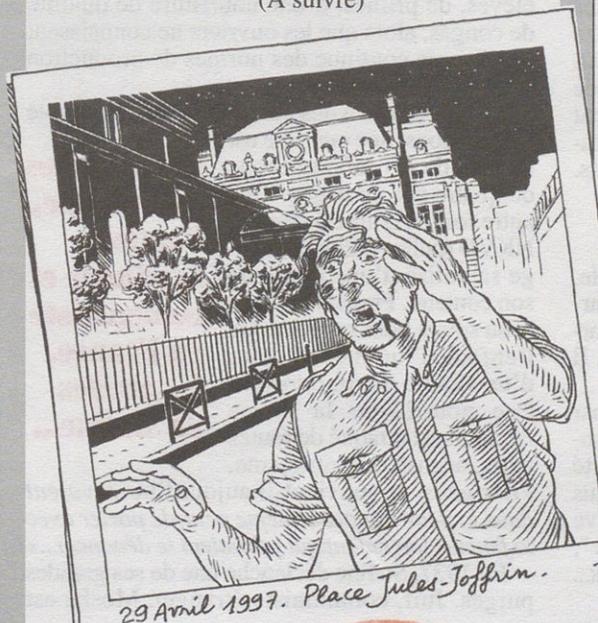
Parvenu vers la mairie, j'aperçois trois ombres cagoulées pénétrer dans un immeuble. L'un des

me et de boîtes de lait pour bébés. Sur le coup, j'ai cru à un gag. Mais les bleus ont embarqué deux blacks, des Togolaises. En fait de médicaments ou de lait, les nanas refilaient des pomades blanchissantes pour adeptes de Michael Jackson, version Goutte d'Or ! Des corticoïdes très nocifs, censés dépigmenter la peau. Avec ma gueule blafarde de Chti, les flics ont eu la présence d'esprit de me mettre hors de cause. Mais les Togolaises et leur 270 kilos de poudre de perlin pinpin n'ont plus refait surface.

Elles ont dû être serrées dans le fourgon : assise avec les deux blanchisseuses d'Africains, une jeune hôtesse de l'air, menottes aux poignets, baissait les yeux. Les keufs l'avaient interpellée alors qu'elle essayait de mettre le feu à un bâtiment. Elle confessa six incendies dans le seul 18e arrondissement entre janvier et mars. Un peu frappée, la fille de l'air. Troubles psychologiques. Cette faune dans le panier à salade aurait pu mettre le feu aux poudres.

A mon retour, une averse impromptue me poussa dans un troquet place des Abbesses. Une bière, deux bières. Stop. Entre les bouteilles de

peut-être la porte d'un nouveau monde.  
Le repas fut excellent, la nuit délicieuse.  
(A suivre)



### LES FAITS DIVERS DONT CET ÉPISODE S'EST INSPIRÉ

Sur le mode d'une Série noire parodique, ce feuilleton relate les aventures imaginaires d'un héros imaginaire, Paul Hard. Son destin le mène vers une sélection de faits réels, qui se sont tous produits dans notre arrondissement entre octobre 1996 et octobre 1997 - mais que le feuilleton, bien sûr, raconte à sa manière.

● Avril 1997. La police arrête le truand connu sous le sobriquet de "le Citron", domicilié dans le 18e. Il tombe pour un vol de camion.

● 29 Avril 1997. Un steward d'Air France est agressé près de la mairie par trois frères des cités Emile-Blémont et André-Messenger. Ils sont arrêtés.

● Mai 1997. Saisie rue Deaudouville de quelques 5 000 tubes de produits de dépigmentation de la peau, des corticoïdes interdits à la vente libre. Les gérants de l'"épicerie", d'origine togolaise, sont interpellés.

● Mai 1997: Arrestation d'une hôtesse de l'air pyromane qui a reconnu avoir allumé six incendies dans le 18e entre janvier et mars 1997.

«Au coin de ma rue, il y a un monument que personne ne visite» : Moshe, aujourd'hui habitant de la Goutte d'Or, a parcouru au long des 89 ans de sa vie l'histoire du monde.

## La vie extraordinaire de Moshe Zalcman

Moshe a 89 ans. C'est un petit bonhomme sec, un peu tassé, mais qui a gardé toute sa tête et toute sa passion. Deux fois arrière-grand-père, il vit seul en pleine Goutte d'Or, entouré de livres couverts d'une écriture inconnue, qui se lisent de gauche à droite, et en commençant par la dernière page : Moshe lit, écrit, pense en yiddish, langue de culture qui était parlée par onze millions de juifs avant 1939.

Quand il s'est - de nouveau - installé à Paris, en 1960, «il existait encore, nous dit-il, trois bibliothèques et trois journaux quotidiens en yiddish à Paris. Mais voilà, aujourd'hui, les jeunes n'apprennent plus la langue, qui se perd...» Avant la guerre, raconte-t-il aussi, beaucoup de juifs immigrés vivaient à la Goutte d'Or : «Il y avait, rue Myrha et autour, des cafés, des boucheries, des restaurants, des magasins, entre autres de tissus, de vêtements, de tailleurs, tenus par des juifs, qui arrivaient souvent de Pologne, de Roumanie. La plupart ont été déportés.»

Dans un coin de l'appartement, une machine à coudre à pédales : Moshe, à Paris, a gagné sa vie comme tailleur à domicile, «travaillant le jour, vivant et écrivant la nuit». Il est l'auteur de cinq livres, dont quatre traduits en français : des mémoires et des récits de la vie et de l'action de résistants ou de militants du mouvement socialiste et communiste juif.

Car la vie de ce petit homme est une extraordinaire odyssée, qu'il a racontée dans son livre : «Histoire véridique de Moshe, ouvrier juif et communiste au temps de Staline».

Moshe Zalcman est né en 1909 en Pologne, à Zamosc, dans une famille très démunie. Il ne va pas à l'école et commence à travailler à 11 ans comme apprenti cordonnier, puis tailleur, onze ou douze heures par jour. L'antisémitisme sévit. Pendant la grande guerre, la région est occupée par les troupes russes ; les cosaques organisent des pogroms, forcent la porte de sa maison, blessent le voisin, saccagent et pillent les logements.

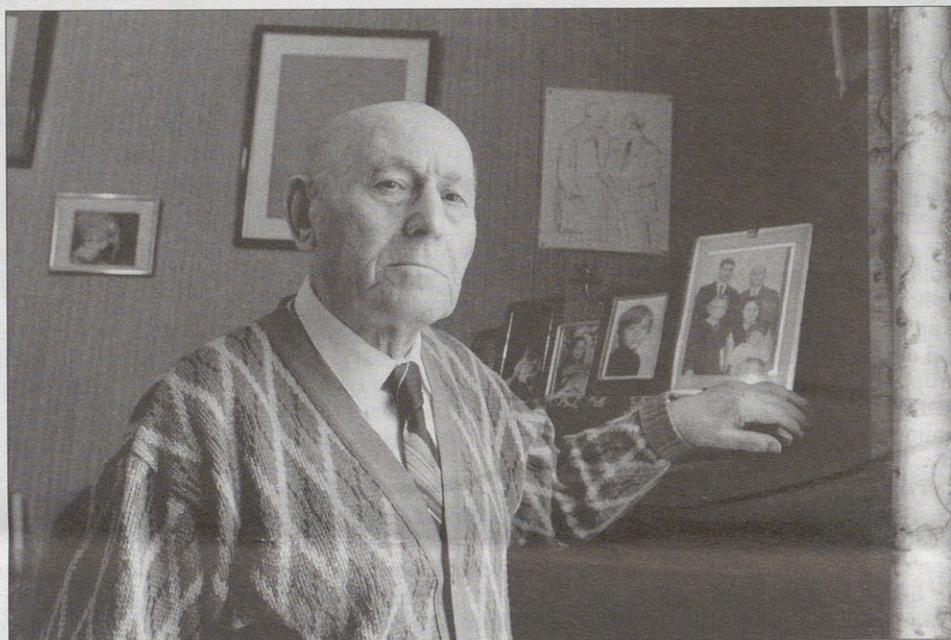
### Le mythe du «paradis socialiste»

Très vite, Moshe se mêle à la vie syndicale, participe aux grèves, aux réunions. Il part à Varsovie, lit Lénine, Plekhanov, et milite dans le parti communiste polonais, à l'époque interdit. Il est arrêté, passe dix mois en prison.

En 1929 il part pour la France, pour échapper à la répression. A Paris, où il habite le 20<sup>e</sup> arrondissement, puis le 18<sup>e</sup>, il poursuit son activité syndicale, organise la solidarité avec les détenus politiques polonais au sein d'une section juive du Secours Rouge. Mais, déjà «sans papiers», il est expulsé à plusieurs reprises, revient à Paris... Sa situation reste précaire.

Dans les années 30, l'URSS, dans la tête des militants, est toujours «le paradis socialiste» en construction. Avec son accord, le PC français décide de l'envoyer là-bas et il part pour l'URSS avec un ordre signé de Maurice Thorez, en septembre 1933.

Son témoignage est doublement intéressant :



Moshe Zalcman. En yiddish, sa langue natale, il a écrit le récit de sa vie : «Histoire véridique de Moshe, ouvrier juif et communiste au temps de Staline».

on ne peut pas le soupçonner d'anticommunisme primaire ; et il n'a pas, comme les dignitaires du PC, connu l'URSS de Staline à travers visites officielles et hôtels de luxe : il travaille en usine comme ouvrier tailleur et connaît la vie quotidienne du soviétique moyen.

En fait, il déchanté très rapidement. Le climat général est fait d'obséquiosité, de flatterie par rapport aux autorités, de suspicion. A l'usine, quand le directeur inspecte les ateliers, tout le monde joue la comédie du zèle, de l'activité intense. Les cadres de l'usine jouissent de salaires élevés, de primes, d'une nourriture de qualité, de congés, alors que les ouvriers ne connaissent que hausse continue des normes de production et salaires bloqués.

Moshe assiste à des horreurs : pour avoir volé huit boutons, une ouvrière est séparée de ses enfants, écope de quatre ans de baigne. Une autre fois, le commandant du NKVD (police politique) allège sa valise d'une partie de son contenu. Prenant la parole au soviet pour rappeler que l'enfant d'un chef et celui d'un simple ouvrier doivent être nourris de la même façon, il est attaqué de toutes parts, accusé de trotskysme.

«Les gens, se souvient-il aujourd'hui, vivaient dans la peur : tu avais même peur de parler avec ta femme, ton enfant qui pouvaient te dénoncer...»

En 1937, Staline déclenche une de ses grandes purges. Juif, communiste étranger, Moshe est

arrêté, torturé, condamné à dix ans de goulag. Il vit les travaux d'esclave - les tas de fumier gelés, qu'il faut découper à la hache et à la pioche, les arbres à abattre, dont on ne sait de quel côté ils vont tomber -, les injures, les coups, le racket des prisonniers de droit commun qui encadrent les condamnés - une constante des dictatures ; la soupe claire, par moins 40 degrés ; l'abrutissement qui l'engourdit, à force de fatigue ; la loi de la jungle, du plus fort, qui s'établit entre les bagnards, que seul l'instinct de survie fait tenir debout ; les camarades qui meurent les uns après les autres ; et aussi la solidarité et le bonheur de partager sa culture, sa langue avec d'autres...

Moshe, dix fois sur le point de périr, en réchappe, en réalité, grâce à son métier de tailleur : en Sibérie, loin des villes, les vêtements qu'on trouve, pour les cadres, sont de qualité médiocre, mal ajustés ; les chefs de camps, contents de pouvoir disposer d'un tailleur, le laissent reprendre des forces dans une baraque...

Libéré et assigné à résidence en 1947, Moshe est

finalement réhabilité après la mort de Staline (1953). Il regagne la Pologne avec sa femme et son fils, puis, en 1960, revient à Paris, à la Goutte d'Or, où les loyers ne sont pas chers, et où il reprend son métier de tailleur à domicile.

### Sur 17, le seul rescapé du goulag

Aujourd'hui, Moshe se définit comme social-démocrate : «Avant, nous les ouvriers, travaillions douze heures par jour. Maintenant, grâce au mouvement ouvrier, grâce à des gens comme Léon Blum, nous avons obtenu des horaires limités, une retraite, les assurances sociales. Alors, je vote socialiste ! La-bas en Russie, ce n'était pas le socialisme, c'était une dictature d'Etat !»

Moshe sait de quoi il parle : des dix-sept militants communistes originaires de Zamosc qui étaient partis pour l'URSS, la grande révolution de 1917 plein la tête, il est le seul survivant. Tous, syndicalistes, cadres politiques, ont été arrêtés en 1937, ont connu le goulag, et la plupart y sont morts...

Je vous le dis : une vie comme ça, on devrait la raconter partout, dans les lycées, dans les facs ! Il y a un monument au coin de ma rue et personne ne le visite..

Bernard Boudet  
Photo Bertrando Lofori

### □ A lire :

• Histoire véridique de Moshe, ouvrier juif et communiste au temps de Staline. Editions Encre, 1977. Épuisé (mais pour ceux qui sont intéressés, on peut vous le prêter.)

• Sur le chemin de ma vie : avant et après le goulag. La Digitale, 1992.